



DISTINCTION ROMANDE D'ARCHITECTURE 2014

18

**LE TEMPS**  
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

## DISTINCTION ROMANDE D'ARCHITECTURE 2014

**La troisième édition de la Distinction Romande d'Architecture (DRA3) récompense en 2014 des ouvrages de grande qualité architecturale, réalisés et mis en service entre 2010 et 2014 sur terre suisse romande. Pour la première fois, la DRA a ouvert son appel à candidatures aux ouvrages d'art et aux espaces urbains et paysagers. Suscitant de plus en plus d'intérêt auprès des professionnels et du grand public, la DRA3 a reçu 289 candidatures, qui ont été jugées par un jury professionnel de haut niveau, présidé par Daniele Marques. 20 candidatures ont particulièrement attiré l'attention du jury et ont été nommées par ce dernier. Parmi celles-ci, 10 sont retenues lauréates.**

La qualité architecturale suisse romande, de renommée internationale, mérite d'être mise en valeur. Rendre accessible cette architecture et y sensibiliser le grand public, pour lui permettre de mieux la comprendre et mieux la percevoir à sa juste valeur, constitue l'objectif majeur de la Distinction Romande d'Architecture (DRA), qui réunit toutes les associations professionnelles, les cantons et les villes de la Suisse romande. La DRA a ainsi pour ambition de distinguer des réalisations de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du génie civil et se déroule tous les quatre ans.

Parmi les enjeux de la DRA, figure celui de mettre en avant des réalisations contemporaines exemplaires, choisies par des personnalités des domaines professionnels concernés de premier plan. Transmettre à un maximum de maîtres de l'ouvrage potentiels, au travers d'exemples significatifs, que la notion de qualité architecturale n'est pas réservée à des programmes de prestige ou des bâtiments coûteux mais peut également être synonyme d'économie, représente un autre enjeu essentiel. Cette valorisation dénote qu'une architecture de qualité se réalise grâce à un maître d'ouvrage ouvert et sensible à l'espace et à l'environnement construit. L'architecture concerne tout le monde. L'environnement bâti, par son essence même, vit toujours en connexion avec ses utilisateurs, tous âges et toutes professions confondues. Ils composent la société entière et la majorité d'entre eux ne sont pas des professionnels de la construction. En leur faisant confiance et en ouvrant le dialogue entre les professionnels, les maîtres d'ouvrage et le public, un riche développement sur les enjeux de l'environnement bâti se met en place.

Composer le jury de personnalités ayant un recul nécessaire sur la production architecturale constitue un *leitmotiv* pour chaque comité d'organisation. Des professionnels actifs dans d'autres régions linguistiques de la Suisse, voire de l'étranger, ont répondu à l'appel. Associer les origines (Suisse allemande, Tessin, Espagne), les langues, mais aussi les genres (hommes/femmes) ou encore les professions (ingénieur, architecte-paysagiste, architecte-urbaniste,

architectes) fut un gage de réussite pour garantir une sélection de qualité. Les différentes sensibilités, horizons, points de vue et compétences, mis ensemble, ont stimulé les débats du jury, ce qui a permis une sélection remarquable à tous points de vue! Le jury est resté complètement indépendant du comité d'organisation, en tous temps, au cours de son déroulement, ce dernier se refusant toute influence sur le jugement.

### Dynamisme et créativité

Le contexte architectural suisse romand, plus dynamique que jamais, même s'il affiche une hétérogénéité des styles et des régions, n'a plus rien à envier à sa grande sœur, la Suisse alémanique. Le nombre de chantiers en augmentation, les concours d'architecture permettant de promouvoir la qualité, la sensibilité des maîtres d'ouvrages pour l'environnement bâti, urbain et paysager s'affinant, la Suisse romande ne peut que se réjouir de voir fleurir sur son territoire des réalisations de référence, en constante augmentation! Le nombre de jeunes bureaux émergents y est pour beaucoup dans cette effervescence! La Suisse romande n'a jamais été aussi créative et productive qu'aujourd'hui, avec une grande variété d'auteurs et d'ouvrages caractéristiques, le «star-système» tendant à diminuer!

L'hétérogénéité des régions s'explique par les différences territoriales marquées (plaines, montagnes, villes, campagnes, lacs, fleuves, ...), les différentes sensibilités régionales et culturelles, les inégales réalités économiques entre cantons (entre Genève et le Jura par exemple), mais aussi par les catégories de maîtres d'ouvrages (domaines publics et privés), les différents types d'agglomérations (les grands centres urbains, les périphéries, les centralités régionales, ou encore le caractère internationale ou local d'une région). La diversité des scènes régionales (bureaux plus ou moins nombreux, la présence des forums d'architecture, l'attitude politique quant à la qualité architecturale, etc.) conduit à une certaine richesse.

Cependant, si la production semble disparate et inégale selon les régions, la culture architecturale romande se nourrit de l'échange interrégional, national, voir international. Mais peut-on dire qu'un style architectural romand s'en dégage? Non, en revanche une excellence généralisée s'ancre maintenant avec force et conviction en Romandie, grâce à un nombre de bureaux croissant dans toutes les régions; des professionnels qui s'imposent avec confiance.

Les concours pour accéder aux réalisations du domaine public revêtent une importance majeure dans l'émulation créatrice. Le nombre croissant de participants (y compris de plus en plus de bureaux étrangers) force les bureaux à se surpasser et à faire émerger des projets d'une qualité exceptionnelle! L'énorme concurrence ne décourage pas – au contraire, elle s'avère stimulante!

La qualité n'étant pas réservée aux ouvrages de grandes envergures, les maîtres d'ouvrages privés (qui usent en principe de mandats directs), quant à eux, ont de plus en plus conscience des enjeux architecturaux et privilégient de plus en plus un dialogue constructif avec les architectes: s'en dégagent des projets exceptionnels, dans le domaine privé et à petite échelle également!

### Élan fédérateur

La DRA – l'événement de l'architecture romande – se révèle comme reflet d'un «arrêt sur image» à un moment donné (tous les quatre ans) de la production romande. Dans le sillon de l'exposition «La Suisse Romande existe! Jeunes architectes en Romandie», exposition itinérante réalisée par l'Architekturforum de Zurich à la fin des années 1990, la DRA poursuit ce sentiment de cohésion et, dans un élan fédérateur, force la prise de conscience que la Romandie n'a plus rien à envier à d'autres régions suisses ou internationales!

Pour sa prochaine édition, en 2018, l'organisation de la DRA sera pilotée par le Canton de Genève. L'actuel comité d'organisation souhaite plein succès à la DRA4, qui se traduira par le soutien de nombreux sponsors et partenaires, mais surtout par l'engagement des architectes, ingénieurs et maîtres d'ouvrages pour des ouvrages de qualité, en nombre.

Le comité tient à remercier particulièrement les associations, les cantons et les villes, pour leur soutien et leurs relais, sans lesquels la mise en place de ce grand événement n'aurait pas été possible. Nous souhaiterions témoigner toute notre reconnaissance à Alain Berset, conseiller fédéral et ministre de la culture, qui a témoigné sa confiance en l'engagement des professionnels et des maîtres d'ouvrages pour un environnement construit de qualité, en présidant le comité de patronage de la DRA. Nous remercions Daniele Marques, qui a présidé le jury avec brio, ainsi que l'ensemble des membres du jury, qui, par leur engagement et leur enthousiasme ont su relever les qualités des ouvrages distingués, parmi les 289 candidatures reçues, avec une complète disponibilité!

Un remerciement tout spécial à l'ensemble des candidats (architectes et maîtres d'ouvrages), qui ont répondu en nombre et en qualité à l'appel à candidatures! Sans eux, la DRA n'existerait tout simplement pas! Enfin, nous tenons à témoigner toute notre gratitude à tous nos sponsors et partenaires, qui nous apportent un précieux soutien et sans qui tout cela ne serait tout simplement pas possible.

**Adrian Kramp,**  
**Christoph Allenspach,**  
**Stéphanie Cantalou,**  
co-présidents DRA3

**Marielle Savoyat,**  
commissaire DRA3

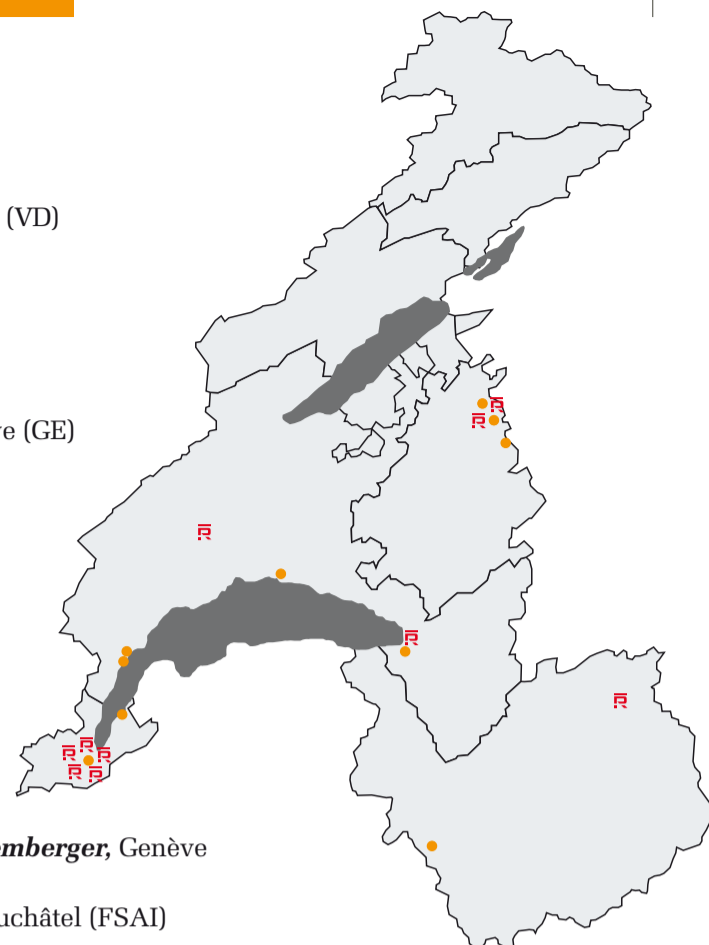


## LAURÉATS

Trois Maisons basses (VD)  
 Viaduc sur l'A9 (VD)  
 Maison des étudiants (GE)  
 Atelier dans un bâtiment agricole (GE)  
 Transformation Savioz à la Giète-Délé (VS)  
 Ecole des Métiers Fribourg (FR)  
 Logements et crèche - Rue du Cendrier (GE)  
 Immeuble de logements pour étudiants (GE)  
 Parc du Windig (FR)  
 Transformation et agrandissement d'une maison (GE)

## NOMINÉS

Maison aux Jeurs (VS)  
 Habitation et rural à Villarepos (FR)  
 UEFA – Bâtiment administratif « Bois-Bougy » (VD)  
 Maison d'habitation au Grand Pré 22 (FR)  
 Villa Urbaine, Beaumont (VD)  
 Le pont noir sur le Grand Canal (VD)  
 Espaces d'accueil et extension de l'herbier,  
 Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (GE)  
 Immeuble de logements à Nyon (VD)  
 Ferme Bruttin (FR)  
 Maison à Anières (GE)



## COMITÉ DE PATRONAGE

## PRÉSIDENT

**Alain Berset**  
 Conseiller fédéral

## MEMBRES

**Philippe Biéler**  
 Président central de Patrimoine suisse  
**Carmen Perrin**  
 Artiste  
**Werner Jeker**  
 Graphiste

## JURY

## PRÉSIDENT

**Daniele Marques**  
 Architecte, Lucerne

## MEMBRES

**Fabrizio Barozzi**  
 Architecte, Barcelone  
**Philippe Carrard**  
 Architecte, Zurich  
**Jürg Degen**  
 Urbaniste, Bâle  
**Lisa Ehrensperger**  
 Architecte, Zurich  
**Riccarda Guidotti**  
 Architecte, Monte Carasso (Tessin)  
**Tivadar Puskas**  
 Ingénieur civil, Bâle  
**Sibylle Aubort Raderschall**  
 Architecte-paysagiste, Meilen (Zurich)  
**Thomas von Ballmoos**  
 Architecte, Zurich

## COMITÉ D'ORGANISATION

## CO-PRÉSIDENTS

**Adrian Kramp**, Fribourg  
 (SIA Fribourg)  
**Christoph Allenspach**, Fribourg  
 (FAS Berne)  
**Stéphanie Cantalou**, Fribourg  
 (EIAFR)

## TRÉSORIER

**Charles-Henri Lang**, Fribourg  
 (Etat de Fribourg)

## CHEFFE-COMPTABLE

**Chantal Gothuey-Lehmann**, Fribourg  
 (Etat de Fribourg)

## SECRÉTAIRE

**Tiffany Bussard**, Fribourg (EIAFR)

## MEMBRES EXÉCUTIFS

**Patrick Aumann**, Fribourg (FAF)  
**Dominique Martignoni**, Fribourg  
 (SIA Fribourg)  
**Christophe Pulver**, Fribourg (AFMC)  
**Javier Rea**, Genève (GPA)  
**Oliver Schmid**, Fribourg (FAS Berne)

## MEMBRES

**Thierry Bruttin**, Fribourg  
 (Etat de Fribourg)  
**Riccardo Chiappa**, Neuchâtel (GAN)  
**Jean-Michel Deicher**, Neuchâtel  
 (GAN)  
**Francesco Della Casa**, Genève  
 (Etat de Genève)

**Laurent De Wurtemberg**, Genève  
 (SIA Genève)

**Charles Feigel**, Neuchâtel (FSAI)

**Philippe Longchamp**, Lausanne (GPA)

**Mario Mariniello**, Delémont  
 (Etat du Jura)

**Ana-Inès Pepermans**, Genève  
 (Werkbund Romandie)

**Jean-Marc Ruffieux**, Fribourg  
 (FAS Romandie)

**Renato Salvi**, Sion (Ville de Sion)

**Thomas Urfer**, Fribourg (FAS Berne)

**Emmanuel Ventura**, Lausanne  
 (Etat de Vaud)

## COMMISSAIRE

**Marielle Savoyat**, Lausanne

## MEMBRES DRA

## Membres fondateurs

SIA SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET  
 DES ARCHITECTES  
 Sections Berne (districts francophones),  
 Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel,  
 Valais, Vaud

FAS FÉDÉRATION DES  
 ARCHITECTES SUISSES  
 Sections Romandie, Genève et Berne

GPA GROUPEMENT  
 PROFESSIONNEL UTS DES  
 ARCHITECTES

FSAI FÉDÉRATION SUISSE DES  
 ARCHITECTES INDÉPENDANTS

## CANTONS

BERNE  
 FRIBOURG  
 GENÈVE  
 JURA  
 NEUCHÂTEL  
 VALAIS  
 VAUD

## VILLES

Bulle / Tour-de-Trême, Delémont,  
 Fribourg, Genève, Grand-Lancy,  
 Grand-Saconnex, La Chaux-de-  
 Fonds, Lausanne, Martigny, Meyrin,  
 Monthey, Neuchâtel, Payerne, Prilly,  
 Renens, Sion, Vernier

## Membres locaux

GAN GROUPEMENT DES  
 ARCHITECTES NEUCHÂTELOIS

AFMC ASSOCIATION  
 FRIBOURGEOISE DES  
 MANDATAIRES DE LA  
 CONSTRUCTION

FAF FORUM D'ARCHITECTURE DE  
 FRIBOURG

SWB WERKBUND SUISSE  
 Section romandie

## GRAPHISME

**Lauber Graphic Design**, Lausanne,  
 Yann Lauber

## SCÉNOGRAPHIE EXPOSITION

**BIG-GAME**, Lausanne

## VISITES VIRTUELLES DES RÉALISATIONS

**Lauréates**  
**Scenicview, photo panoramique et  
 d'architecture**, Ecublens  
 Sylvain Froidevaux, Olivier Wavre

## DÉVELOPPEMENT SITE INTERNET

**societe-ecran media**, Lausanne  
 Philippe Brodier Yourstone,  
 Yannick Saraillon

## IMPRESSION

**Stämpfli SA**, Berne  
 70'000 exemplaires

## TRADUCTIONS

Jean-Pierre Lewerer,  
 Hélène Cheminal,  
 Marie-Christine Lehmann

## EDITEUR

**DRA3 2014**

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

**PAGE DE COUVERTURE**  
 © Radek Brunecky

## LAURÉATS

**Parc du Windig (FR)**  
 © Jérôme Humbert  
**Ecole des Métiers Fribourg (FR)**  
 © Georg Aerni  
**Maison des étudiants (GE)**  
 © Radek Brunecky  
**Atelier dans un bâtiment agricole (GE)**  
 © Thomas Jantscher  
**Transformation et agrandissement d'une  
 maison (GE)**  
 © Filippo Simonetti  
 © Thomas Jantscher (photo du milieu)  
**Immeuble de logements pour étudiants (GE)**  
 © Thomas Jantscher  
**Logements et crèche - Rue du Cendrier (GE)**  
 © David Grandorge  
 © Joël Tettamanti (photo escaliers)  
**Trois Maisons basses (VD)**  
 © Jérôme Humbert  
**Viaduc sur l'A9 (VD)**  
 © Yves André  
**Transformation Savioz à la Giète-Délé (VS)**  
 © Thomas Jantscher

## NOMINÉS

**Ferme Bruttin (FR)**  
 © LVPH / VS  
**Habitation et rural à Villarepos (FR)**  
 © Thomas Jantscher  
**Maison d'habitation au Grand Pré 22 (FR)**  
 © Hansueli Schärner  
**Maison à Anières (GE)**  
 © Thomas Jantscher  
**Espaces d'accueil et extension de l'herbier,  
 Conservatoire et Jardin botaniques de  
 Genève (GE)**  
 © Didier Jordan  
**Villa Urbaine, Beaumont (VD)**  
 © Roger Frei  
 © Thomas Jantscher (photo intérieure)  
**Immeuble de logements à Nyon (VD)**  
 © Thomas Jantscher  
 © Philippe Leroy (photo intérieure)  
**Le pont noir sur le Grand Canal (VD)**  
 © Milo Keller  
 © Atelier Mamco (à gauche)  
**UEFA - Bâtiment administratif  
 «Bois-Bougy» (VD)**  
 © Yves André  
**Maison aux Jeurs (VS)**  
 © Joël Tettamanti

## CANDIDATS

**Ecole de la Heitera (FR)**  
 © François Vermot  
**Place Simon-Goulart (GE)**  
 © Alain Grandchamp - Ville de Genève  
**Forum Mont-Noble (VS)**  
 © Alain Roche  
**Bâtiments polyvalents pour l'Association  
 La Branche (VD)**  
 © Alexander Gempeler  
**Complexe communal et déchetterie  
 de Saint-Prex (VD)**  
 © Fred Hatt  
**Les arches! Bar-terrasse (VD)**  
 © Vivian Comte  
**Passerelle de La Sallaz (VD)**  
 © Roger Frei  
**Salle Française Frei-Huguenin,  
 Centre de sport et de culture**  
 © Thomas Jantscher  
**Villa Fièvre (VD)**  
 © Cécilia Jauniau

La matière de présentation des projets à été  
 fournie par leurs auteurs.  
 ©Tous droits réservés

## AVANT-PROPOS

C'est avec plaisir et un brin de nostalgie, dans la mesure où il appartient au passé, que j'évoque le voyage de trois jours qui nous a conduits à travers la Suisse romande dans le cadre de notre activité de jury de la Distinction Romande d'Architecture 2014 (DRA3 – 2014). Ce voyage a été l'occasion d'une découverte aussi plaisante que gratifiante des différentes tendances de l'architecture romande contemporaine. Notre séjour dense et studieux nous a ouvert les yeux sur la diversité et la vitalité des paysages, des régions culturelles et des centres économiques de cette région francophone de notre pays. Entamé à Fribourg, notre périple nous a dévoilé une ville marquée par le catholicisme, bénéficiant d'un riche patrimoine historique, située à la frontière entre les cultures francophone et alémanique de la Suisse. Le voyage s'est poursuivi de manière plaisante à travers le paysage fribourgeois valloché, le long des lacs des Préalpes, avant de nous conduire sur les rives du lac Léman, à la hauteur de Montreux et de Vevey. Une fois franchi l'étranglement dominé par le château de Chillon, nous avons pénétré dans la vaste vallée du Rhône, occupée par les villes florissantes de Sion et de Martigny, avec leur tissu commercial et industriel. La route en lacet conduisant au col de la Forclaz nous a permis de découvrir un paysage alpin austère, ce jour-là battu par la pluie. Depuis le Valais, nous avons longé la rive française du lac Léman, traversant la station thermale d'Évian avant de rejoindre les magnifiques paysages parsemés de demeures historiques de la campagne genevoise et la métropole économique et diplomatique internationale qu'incarne Genève. Le dernier jour, notre périple nous a conduits à travers les vastes contreforts du Jura, dans des villages et des hameaux isolés jouissant d'une vue privilégiée sur le Plateau suisse et les Alpes. Notre itinéraire s'est achevé par un retour à Fribourg à travers les sites archéologiques implantés sur les rives des lacs de Bière, de Neuchâtel et de Morat, marqués par la main des ingénieurs dans le cadre des diverses corrections des eaux.

Au cours de ce voyage, nous avons appris à connaître et à apprécier les différences prononcées entre les diverses régions de la Suisse romande. Nous avons eu des discussions nourries sur les lieux visités, la population et leur architecture. Nous avons découvert de nombreux projets repré-

sentatifs des secteurs du logement, du travail, de l'industrie, plus rarement des aménagements paysagers, dans les zones urbanisées des centres économiques de Genève et Lausanne. S'y ajoutent des constructions scolaires et des opérations de logements dans la région de Fribourg, des ouvrages d'art et des équipements publics implantés dans des quartiers périphériques de la plaine du Rhône, de nombreuses transformations de l'architecture alpine traditionnelle en Valais, sans compter quelques constructions du Jura ou de Neuchâtel, très peu nombreuses et principalement rurales. Le nombre variable de réalisations visitées dans les divers cantons se justifie à nos yeux par l'hétérogénéité qui caractérise la Suisse romande et ses diverses régions.

Lors de nos visites, nous avons analysé avec soin les réalisations et débattu de leur pertinence, en prenant en compte le contexte et les remarques de nos hôtes. Nous avons centré nos critères d'évaluation sur les aspects urbanistiques et paysagers, les qualités spatiales et architectoniques, la typologie et la morphologie, la cohérence des solutions en lien avec la sensibilité de l'intervention, la pertinence et le bien-fondé au niveau social et politique, sans omettre l'économie des moyens mis en œuvre. Les exemples faisant l'objet du débat présentent un large éventail des différentes catégories de bâtiments, du secteur privé au secteur public. Le choix de l'implantation des constructions et leur sélection sont le fruit d'une analyse critique des candidatures déposées. Les nouvelles catégories du génie civil et des espaces urbains/paysagers, introduites pour la première fois par le comité de la DRA3-2014, ont fait l'objet de débats intenses. Le jury, conscient de l'importance particulière de ces objets, leur a appliqué les mêmes critères stricts qu'aux autres catégories.

La tâche passionnante du jury de la DRA3-2014 a consisté dans un premier temps à préparer l'appel à candidatures, puis à étudier méticuleusement les 289 dossiers de candidatures déposés cette année afin d'effectuer une première sélection de 28 réalisations, qui devaient ensuite être visitées dans le cadre de notre circuit. Il sied de préciser que la sélection initiale ne portait que sur les documents remis par les concurrents, dans la mesure où il n'était guère envisageable de procéder à une visite de

l'ensemble des réalisations déposées. Après ce premier tour de jugement des réalisations, nous avons effectué un contrôle de l'ensemble des dossiers déposés. Ainsi, le premier tour de notre évaluation a conduit à une sélection de 28 réalisations, qui ont ensuite fait l'objet d'une visite et d'une évaluation. Ceci nous a permis d'établir un classement des lauréats et des nominés. Un dernier tour de contrôle de l'ensemble des dossiers a permis de confirmer la sélection finale.

Le jury a accompli une tâche ardue et complexe. Grâce à un jury international composé d'architectes suisses, d'un architecte étranger, d'une architecte-paysagiste et d'un ingénieur civil, les contributions dans les domaines de l'architecture paysagère et des ouvrages d'art ont fait l'objet de débats aussi animés que les nombreux exemples relevant des domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Je souhaite remercier tous les membres du jury pour leur engagement sans faille. La culture du bâti découle en effet de processus complexes et de contributions qui exercent des influences réciproques, émanant tant du secteur public, de maîtres de l'ouvrage privés que d'architectes et d'aménagistes engagés. Je désire souligner à quel point la DRA incarne une distinction qui met l'accent sur ce collectif. Dans le cadre de l'appel à candidature de la DRA, le secteur public porte en effet une lourde responsabilité dans l'approche qualitative de notre environnement bâti et naturel. Nos remerciements s'adressent également aux cantons, aux villes et aux associations professionnelles qui ont permis cet appel à candidatures, au soutien moral du Conseiller fédéral Alain Berset par son parrainage, aux maîtres d'ouvrages pour leur foi dans la culture du bâti, ainsi qu'aux architectes et aux aménagistes pour leur engagement créatif. Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble du comité d'organisation de la DRA3, et tout particulièrement Marielle Savoyat, commissaire de la DRA3-2014, pour sa mise en œuvre opérationnelle irréprochable.

**Daniele Marques,**  
président du jury de la DRA3

*Daniele Marques est architecte. Depuis 1977, il dirige son propre bureau d'architecte à Lucerne. Depuis 1981, il participe activement à l'enseignement de plusieurs écoles d'architecture et universités prestigieuses.*

# TROIS MAISONS BASSES

Pampigny (VD)

Réalisation: 2010/2011

Maître d'ouvrage: Vuilleumier / Sartori, Pampigny

Architectes: LVPH architectes, Fribourg / Pampigny



Ces trois maisons font partie d'un projet plus ample de requalification de front de rue. Les nouveaux volumes très horizontaux adoptent le langage des longs murs de jardin et des petites constructions villageoises avoisinantes afin de mettre en valeur les hauts volumes de fermes alentours. Les toits en pente, imposés, ont été scindés en deux afin d'en diminuer l'impact et brouiller la percep-

tion conventionnelle de la maison. Ce geste induit la typologie intérieure: les espaces de jour, ouverts, forment une enfilade décalée zigzagant le long de l'axe médian de chaque maison. Jalonnant ce parcours, les chambres et les services apparaissent comme des volumes fermés, mais dont le profil en coupe est identique. Les matériaux mis en œuvre sont très simples et visent à exacerber la fluidité des

espaces. Seules les fenêtres en chêne s'affirment pour mieux cadrer le paysage. A l'extérieur, un crépi très brut rattache la construction à son environnement villageois. Les longs murs délimitant les jardins et les cours accentuent l'horizontalité du projet et apparaissent comme des bras tendus vers les bâtiments anciens et le paysage.

*Ces trois maisons basses, tout en s'affirmant à travers une typologie et un langage innovants, tiennent compte en premier lieu du tissu bâti villageois environnant. Par ces réalisations, les architectes restructurent la rue villageoise et lui redonnent force et cohérence. Avec une grande économie de moyens et une grande sensibilité, ils cherchent avant tout à répondre à des problématiques concrètes et actuelles telles que la définition de l'espace public – la rue, la limite entre le construit et le paysage rural environnant. Il n'y a pas de compromis découlant de règles de construction parfois trop rigides et dénuées de qualité. Le résultat en est un projet intelligent et très raffiné par ses choix architecturaux, où les bâtiments s'intègrent parfaitement dans leur contexte, en dialoguant - par contraste - avec les constructions préexistantes. L'économie des ressources induit la répétition d'une systématique: une même maison en trois exemplaires, un même module répété six fois, un espace et une fenêtre toujours identiques, mais toutefois toujours surprenants. Ces maisons incarnent l'idée que la sobriété et l'élégance du minimal sont le vrai luxe d'aujourd'hui.*

**Riccarda Guidotti,**  
membre du jury de la DRA3

*Riccarda Guidotti est architecte.  
Elle est associée au bureau  
Guidotti Architetti à Monte Carasso.*

## PROCÉDURE:

Mandat direct

## PROGRAMME:

Habitation

## SPB utile:

586 m<sup>2</sup>

## Volume SIA (norme 416):

2 990 m<sup>3</sup>

## ARCHITECTES:

LVPH architectes, Fribourg / Pampigny

## Collaborateurs:

Laurent Vuilleumier, Paul Humbert,  
Jana Vuilleumier-Scheibner,  
Barbara Caloz-Sartoriy

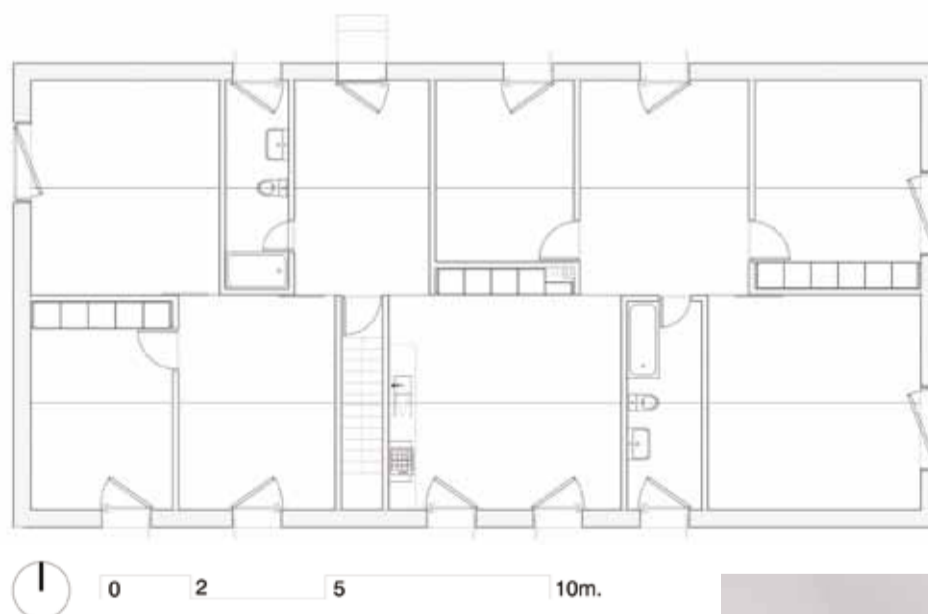
## MAÎTRES D'OUVRAGE:

Vuilleumier / Sartori, Pampigny

## AUTRE INTERVENANT:

**Génie-civil / Thermique**

Normal Office, Fribourg



## VIADUC SUR L'A 9

Rennaz (VD)

**Réalisation:** 2009 / 2012

**Maître d'ouvrage:** Département des infrastructures du canton de Vaud, Service des routes, Lausanne

**Architectes:** Brauen + Wälchli – B+W architecture SA, Lausanne

Cet ouvrage a été particulièrement apprécié pour le soin porté aux éléments structurels lui donnant une élégance intemporelle, sans la prétention de vouloir créer un monument spectaculaire. Le résultat obtenu démontre un soin particulier dans les choix géométriques permettant une bonne intégration dans le territoire ainsi que des choix statiques pertinents. La section présente des porte-à-faux généreux précontraints, qui permettent d'atteindre une légèreté apparente de l'ensemble. Une inclinaison variable des piles permet une intégration esthétique dans la topographie du site. Les culées sont placées avec soin dans l'ouvrage, avec une inclinaison des murs qui reprend la géométrie des piles et s'aligne avec les bordures du tablier. La qualité finale de l'exécution, résultant de la collaboration exemplaire entre les ingénieurs et les architectes ainsi qu'avec l'entreprise de construction, s'avère tout aussi importante à mentionner: elle représente en fin de compte la preuve tangible permettant au viaduc de revendiquer son appellation d'ouvrage d'art.

**Tivadar Puskas,**  
membre du jury de la DRA3

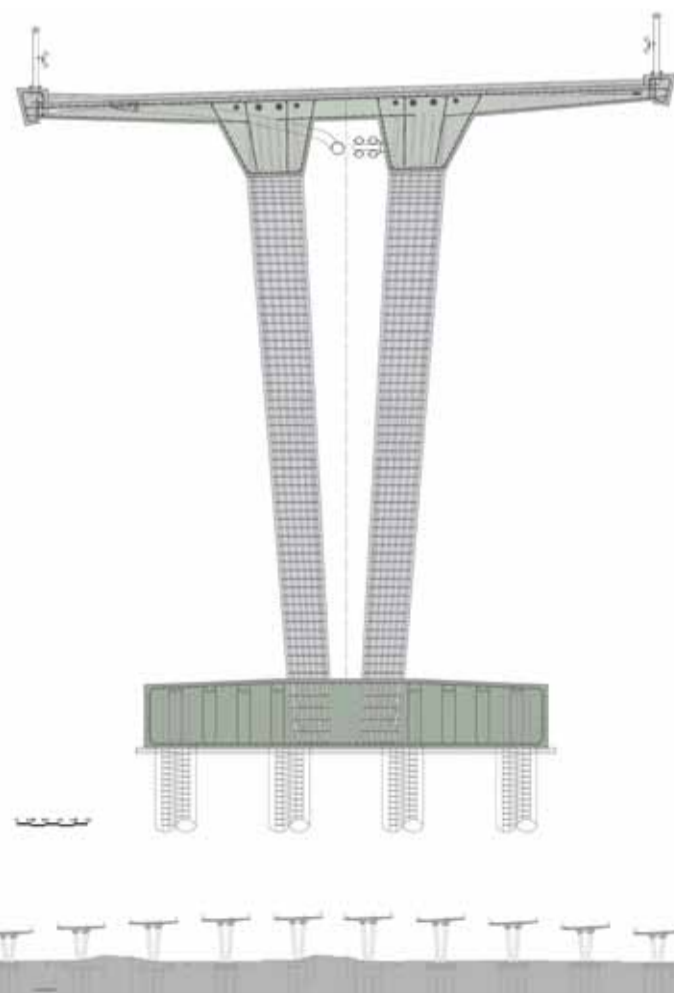
*Tivadar Puskas est ingénieur civil.  
Il dirige le bureau Schnetzer Puskas  
Ingenieur AG à Bâle.*



Le viaduc franchit l'autoroute A9 à Rennaz, ainsi que la route cantonale RC 780 sur une longueur de 350 mètres. Dans cette zone chaotique, l'unité et la légèreté apparente du pont ont permis une douce intégration au site. L'ouvrage possède onze travées dont la portée est de 33 mètres, sauf au-dessus de l'autoroute où elle est augmentée à 34,80 mètres. Le tablier suit la géométrie routière

avec une dalle de roulement renforcée de deux nervures longitudinales. La section est taillée telle une aile d'avion en rapprochant les nervures et en créant des porte-à-faux généreux. Les deux nervures s'appuient sur les bras de piles en V. Pour s'adapter à la topographie, l'inclinaison des piles est variable. La construction du tablier est réalisée à l'aide de cintres disposés par travée et appuyés sur les fondations définitives. Le franchissement de l'A9 a été réalisé en disposant

le cintre au-dessus du tablier afin de ne pas interrompre le trafic autoroutier. Les culées sont intégrées partiellement aux remblais avec des murs d'ailes inclinés comme les piles pour s'aligner avec les faces extérieures des bordures du tablier. L'ouvrage d'art développe sa courbure avec calme et unité dans le paysage de la plaine du Rhône.



**PROCÉDURE:**  
Concours

**PROGRAMME:**  
Ouvrages d'art

**INGÉNIEUR CIVIL**  
INGPHI SA, Lausanne

**ARCHITECTES:**  
Brauen + Wälchli – B+W architecture SA, Lausanne

**Collaborateurs:**  
Ueli Brauen, Doris Wälchli, Filipe de Pinho

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
Département des infrastructures  
du canton de Vaud, Service des routes, Lausanne

**AUTRE INTERVENANT:**  
**Ingénieur géotechnicien**  
De Cérenville Géotechnique SA,  
Ecublens

# MAISON DES ÉTUDIANTS

Genève (GE)

Réalisation: 2011 / 2012

Maître d'ouvrage: Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement, Genève

Architecte: Lacroix Chessex, Genève

La forme courbée spécifique de ce bâtiment est directement définie par le tracé des voies de chemin de fer et constitue, avec l'horizontalité des étages, le caractère distinctif le plus saisissant. La lecture de la composition urbanistique, évidente en apparence, est altérée par des interventions qui laissent augurer des liens plus complexes. La hauteur des garde-corps, du côté des voies de chemins de fer, diminue progressivement de bas en haut afin de répondre aux exigences de prévention du bruit. Cette mesure renforce l'effet d'empilement. Les divergences entre la forme de la façade et la ligne extérieure des balcons, sur le flanc opposé aux chemins de fer, côté lac, génèrent un jeu irrégulier et varié de profondeurs et d'ombres. Les différents décalages des dalles de balcons superposées de la façade frontale révèlent la situation approximative du bâtiment dans son contexte urbain et renforcent le caractère d'objet de l'édifice. Les appartements de ce bâtiment élancé ont une organisation très simple. Côté ouest, des coursives extérieures mènent aux appartements, qui, de ce côté, comportent les cuisines et, pour les plus grands d'entre eux, les espaces communs. Les chambres individuelles situées à l'est, disposent de balcons et jouissent de l'étendue de la vue. Au rez-de-chaussée, le bâtiment s'intègre bien dans l'environnement urbain et atteint une présence forte dans l'espace public grâce à l'animation des espaces communs et des espaces extérieurs de grande qualité.

**Thomas von Ballmoos,**  
membre du jury de la DRA3

Thomas von Ballmoos est architecte. Avec Bruno Krucker, il fonde en 1996 l'atelier d'architecture von Ballmoos Krucker Architekten à Zurich.



Les logements d'étudiants, situés à l'entrée de Genève, le long des voies CFF, sont ouverts sur le monde. La forme du bâtiment est une barre brisée dont l'un des grands côtés épouse la courbe des voies CFF. La façade est constituée de balcons privatifs à l'est et de grandes coursives extérieures à l'ouest. Elle exprime une superposition de grands plateaux horizontaux jouant également le rôle de filtres contre le bruit et le soleil. La hauteur de leurs garde-corps varie en fonction de l'angle d'incidence du bruit des trains et dote le bâtiment d'une façade qui s'allège progressivement.

Les géométries des deux plans de façades, génèrent des jeux d'ombres qui dotent le bâtiment d'une identité et d'une plasticité singulière, en captant en son sein, les dynamiques du site. Tous les appartements sont traversants. Les chambres donnent à l'est et bénéficient du calme, du soleil du matin, ainsi que de la vue sur le lac et les Alpes. Les espaces communs s'ouvrent à l'ouest, sur des coursives extérieures communes. Ces dernières sont des lieux de rencontres à l'air libre, tel des ponts de navire surplombant le spectacle fascinant des trains entrant et sortant de Genève.

**PROCÉDURE:**  
Concours sur invitation

**PROGRAMME:**  
Habitation

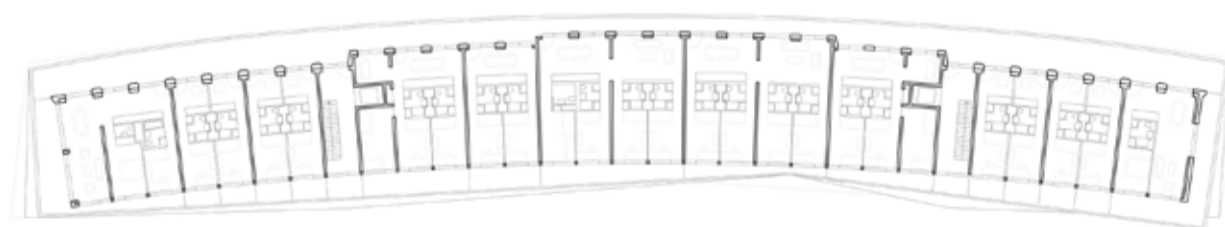
**SPB utile:**  
10 490 m<sup>2</sup>  
**Volume SIA (norme 416):**  
27 550 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTE:**  
Lacroix Chessex, Genève

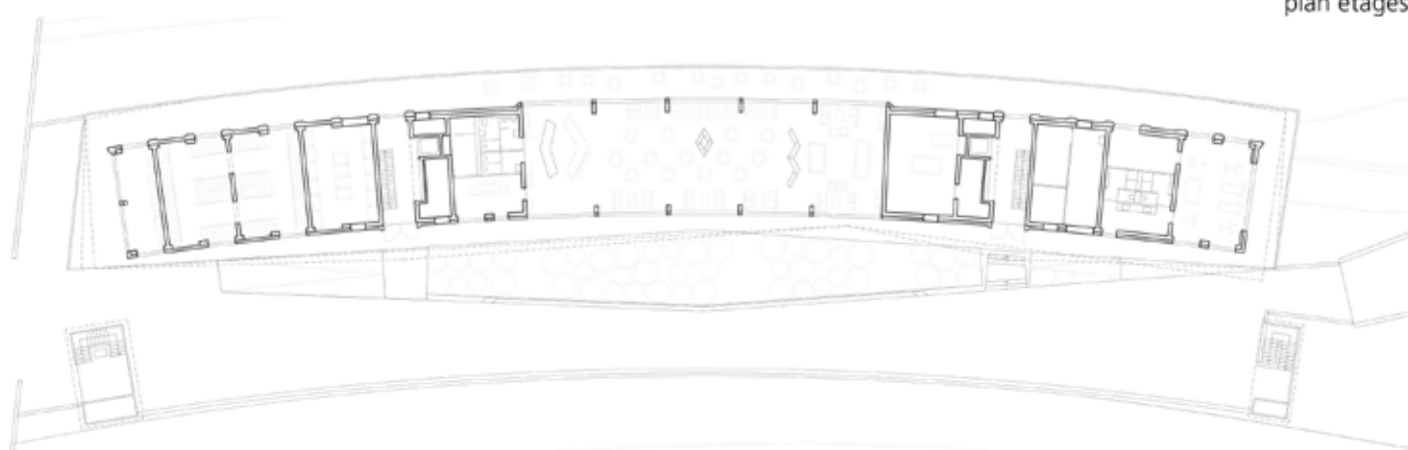
**Collaborateurs:**  
Hiéronyme Lacroix,  
Simon Chessex,  
Frédéric Crausaz,  
Boris Pflugfelder,  
Jon Onandia,  
Cristina Moldes,  
Stéphane Koularmanis

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
Institut des Hautes Etudes  
Internationales et du  
Développement, Genève

**AUTRES INTERVENANTS:**  
**Ingénierie civile**  
Ott & Uldry + Thomas Jundt,  
Carouge  
**Architecture - Paysagisme**  
Gunther Vogt, Zurich



plan étages 1-6



plan rez-de-chaussée

0 20

# ATELIER DANS UN BÂTIMENT AGRICOLE

La Croix-de-Rozon (GE)

Réalisation: 2010 / 2011

Maître d'ouvrage: Privé, Genève

Architecte: Charles Pictet Architecte, Genève



Cette réalisation se trouve à l'intérieur d'une ancienne étable pour les vaches avec une grange à foin. Le bâtiment est situé dans un hameau agricole constitué autour d'une maison de maître. Dans le cadre des partages d'hoirie, une servitude imposait le maintien de l'étable comme parking à voitures. Cette particularité a

permis de conserver les ouvertures et menuiseries d'origine. Elle a aussi permis de garder intacte la patine du bâtiment et les traces des différentes interventions qu'il a subies. Une nouvelle dalle à caissons de bois couvre la surface du rez-de-chaussée sans appui intermédiaire. Ce projet a été

conçu pour abriter un atelier de travail. L'accès s'y fait par un long escalier droit à deux volées alignées placé dans la portion restante de la grande dalle. C'est un espace en soi, étroit, haut et non chauffé. L'atelier et les services qui le joutent sont les seules pièces habitables du bâtiment, sans finitions superflues, vastes, claires et chauffées.

*La structure constitue l'essence de toute architecture, au point qu'architecture et structure parviennent parfois à interagir si parfaitement entre elles qu'elles forment un ensemble cohérent et solide. La transformation d'un bâtiment rural pour accueillir un atelier d'artiste est ici résolue en intégrant dans le bâtiment existant un nouvel élément très simple: un plancher à caissons de bois, à la fois fonctionnel, structurel et ornemental. L'extrême simplicité de la solution constructive, qui permet de libérer intégralement le rez-de-chaussée du bâtiment, dénote d'une réflexion attentive sur la manière d'intervenir sur les éléments historiques existants, sur la réinterprétation des typologies constructives et sur l'utilisation constructive adéquate d'un matériau. La réfection de la couverture, elle aussi en bois, reconstitue la volumétrie originelle du bâtiment avec des lucarnes pour seules adjonctions et permet de faire passer l'intervention de manière quasiment inaperçue, attestant ainsi la volonté de ne pas altérer le fragile équilibre des constructions du bourg. Cette intervention, par sa discrétion, son habileté et son économie des moyens de composition utilisés, représente une transformation d'un bâtiment historique, extrêmement précise et cohérente.*

**Fabrizio Barozzi,**  
membre du jury de la DRA3

*Fabrizio Barozzi est architecte. Il dirige actuellement le bureau Barozzi Veiga avec Alberto Veiga à Barcelone. Il est également professeur de design et d'architecture à l'Université de Gironne.*

## PROCÉDURE:

Mandat direct

## PROGRAMME:

Industrie et artisanat

## SPB utile:

250 m<sup>2</sup>

## Volume SIA (norme 416):

2 100 m<sup>3</sup>

## ARCHITECTE:

Charles Pictet Architecte, Genève

## Collaborateur:

Franklin Regad

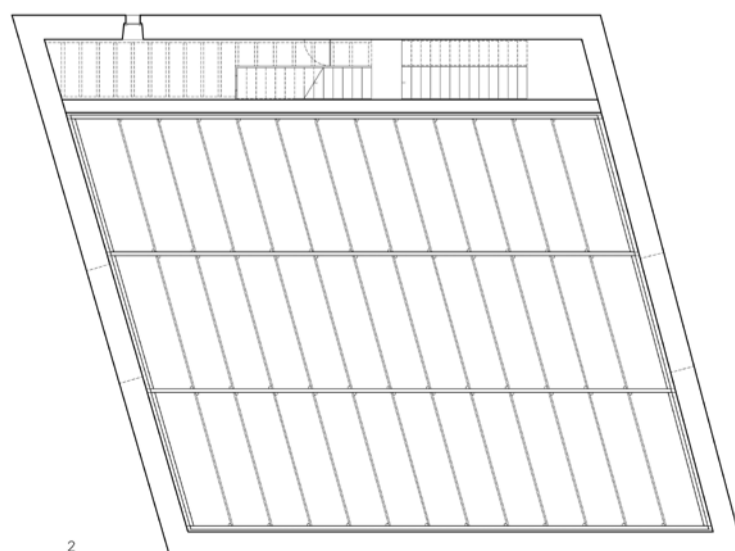
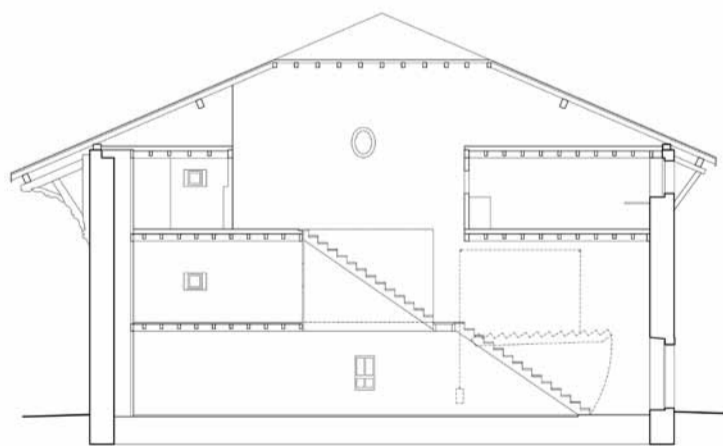
## MAÎTRE D'OUVRAGE:

Privé, Genève

## AUTRE INTERVENANT:

**Ingénieurs civils**

Ingeni SA, Genève





# TRANSFORMATION SAVIOZ À LA GIÈTE-DÉLÉ

Ayent (VS)

Réalisation: 2011 / 2013

Maître d'ouvrage: Savioz Monya et Laurent, Sion

Architectes: Savioz Fabrizzi Architectes, Sion



Un ancien mayen voit sa fonction de maison de vacances réinterprétée et, de simple habitation, devient résidence secondaire contemporaine. La transformation de son aspect extérieur s'entend comme une préservation des traces du passé. Les différents matériaux utilisés au cours de l'histoire sont mis en valeur et liés par une peinture foncée. Les ouvertures sont adaptées à cette nouvelle affectation et agencées suivant la nouvelle configuration spatiale intérieure tout en accordant, de façon radicale, une attention particulière aux relations extérieures. La fenêtre principale du séjour – d'un seul ouvrant – peut être entièrement rabattue sur l'extérieur, permettant ainsi au séjour de devenir partie intégrante du paysage et offrant un effet de surprise. Les fenêtres des chambres à l'étage, centrées par rapport au pignon, sont à fleurs de façade et se rabattent vers l'extérieur. Toutes les fonctions sont intégrées dans cet univers intérieur et soigneusement articulées entre elles pour créer un cadre de vie riche et unique. On passe de l'aspect extérieur historique et bien ancré d'un chalet de vacances traditionnel à une ambiance intérieure innovante et contemporaine.

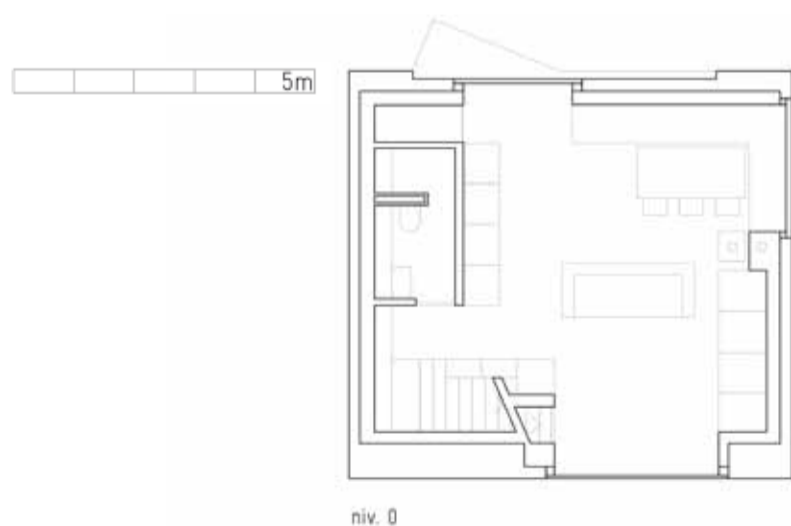
**Thomas von Ballmoos,**  
membre du jury de la DRA3

*Thomas von Ballmoos est architecte. Avec Bruno Krucker, il fonde en 1996 l'atelier d'architecture von Ballmoos Krucker Architekten à Zurich.*

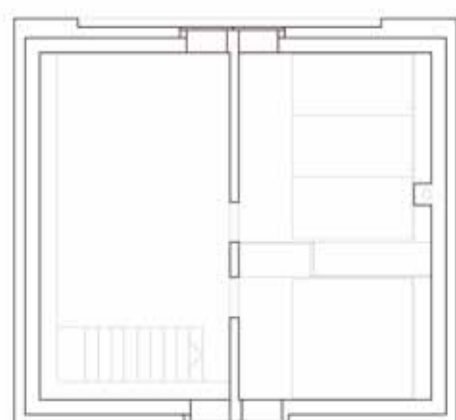
Ce mayen, construit vers 1882, servait de logement durant la période de pâture. En 1980, l'ajout d'un étage et la transformation de la toiture ont fortement modifié son aspect. L'habitation devient résidence de vacances. La nouvelle intervention dévoile l'histoire de cette construction en laissant apparaître les différents matériaux utilisés en façade. Les pierres d'origine, les briques

ajoutées dans les années 1980 et les modifications contemporaines en béton sont mises à nu. Une peinture foncée uniformise ces différentes textures brutes. Loin de l'apparence lisse de certains chalets de plaisance, le traitement des façades rappelle l'aspect fonctionnel de l'ancien mayen, présentant une image rudimentaire plutôt qu'esthétique. Profitant d'un site bordé de prés et

de forêts, l'espace de vie s'ouvre sur la nature. Quatre boîtes revêtues de bois sombre marquent les angles de l'espace. Elles sont séparées par de larges fenêtres allant du sol au plafond et qui peuvent s'ouvrir largement, prolongeant les espaces vers l'extérieur. Les teintes grises des matériaux intérieurs renforcent les cadrages et contrastent avec les couleurs du paysage.



niv. 0



niv. +1



**PROCÉDURE:**  
Mandat direct

**PROGRAMME:**  
Habitation

**SPB utile:**  
77 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**  
346 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**  
Savioz Fabrizzi Architectes, Sion

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
Savioz Monya et Laurent, Sion

**AUTRE INTERVENANT:**  
**Ingénieur civil**  
Editec Sa, Ayent

# ÉCOLE DES MÉTIERS FRIBOURG

Fribourg (FR)

Réalisation: 2009 / 2011

Maître d'ouvrage: Etat de Fribourg

Architectes: Graber Pulver Architekten AG, Berne/Zurich



C'est avec une légèreté évidente que le programme spatial diversifié de l'école professionnelle s'incarne en un corps de bâtiment allongé qui s'étire sur toute l'étendue du terrain étroit et exigu. La forme et les matériaux instaurent un lien subtil entre la vocation du lieu et le passé industriel du quartier.

À l'intérieur, des plans clairement structurés et un découpage intelligent créent des suites de volumes d'une grande diversité spatiale et, parallèlement, d'une fonctionnalité élevée. Les différentes activités sont réparties, de manière convaincante, sur les quatre étages principaux. Tandis que le niveau qui borde la Route de la Fonderie abrite, à côté de l'entrée principale, les parkings pour voitures et vélos, celui du dessus, directement accessible depuis le Chemin du Musée, fait office d'étage noble. Outre son rôle de distribution, on y trouve également un restaurant ouvert au public et différentes zones où il est possible d'y passer du temps pour échanger, travailler, se reposer. Son ouverture généreuse lui permet de s'orienter vers la ville. Les ateliers formant, pour ainsi dire, le cœur même du bâtiment, se situent au-dessus de l'étage intermédiaire accueillant les salles de cours et l'administration. Le toit caractéristique à redents garantit un éclairage optimal de ces locaux, comme cela a d'ailleurs toujours été le cas pour les grandes halles industrielles. Dans son ensemble, l'École des métiers sait convaincre dans son rôle de bâtiment public sur un terrain complexe, car étroit, à proximité directe d'un carrefour très fréquenté.

**Lisa Ehrensperger,**  
membre du jury de la DRA3

*Lisa Ehrensperger est architecte. Depuis 1989, elle dirige son propre bureau à Zurich avec Roland Frei (Frei & Ehrensperger Architekten BSA).*

## PROCÉDURE :

Concours

## PROGRAMME:

Education

## SPB utile :

16 600 m<sup>2</sup>

## Volume SIA (norme 416) :

70 000 m<sup>3</sup>

## ARCHITECTES:

Graber Pulver Architekten AG,  
Berne/Zurich

## Cheffe de projet :

Katrin Urwyler

## Collaborateurs :

Michael Waeber, Manuel Gysel,  
Raphael Vanzella, Daniel Jaegle,  
Carole Berset, Jonas Ringli,  
Karin Schmid, Sven Schmid,  
Nicolas Yerly

## MAÎTRE D'OUVRAGE :

Etat de Fribourg, Fribourg

## Responsable

Charles-Henri Lang

## Collaborateur

Pierre-Alain Clerc

## AUTRES INTERVENANTS :

### Ingénieur civil

Weber & Brönnimann AG, Berne

### Ingénieur en énergie

Büro Grossenbacher, Morat

### Ingénieur CVSE

Tecnoservice Betelec SA, Fribourg

### Ingénieur façades

Emmer Pfenninger Partner AG,  
Münchenstein, BL

### Ingénieur physique/acoustique du bâtiment

Gartenmann Engineering AG, Berne

### Intervention artistique

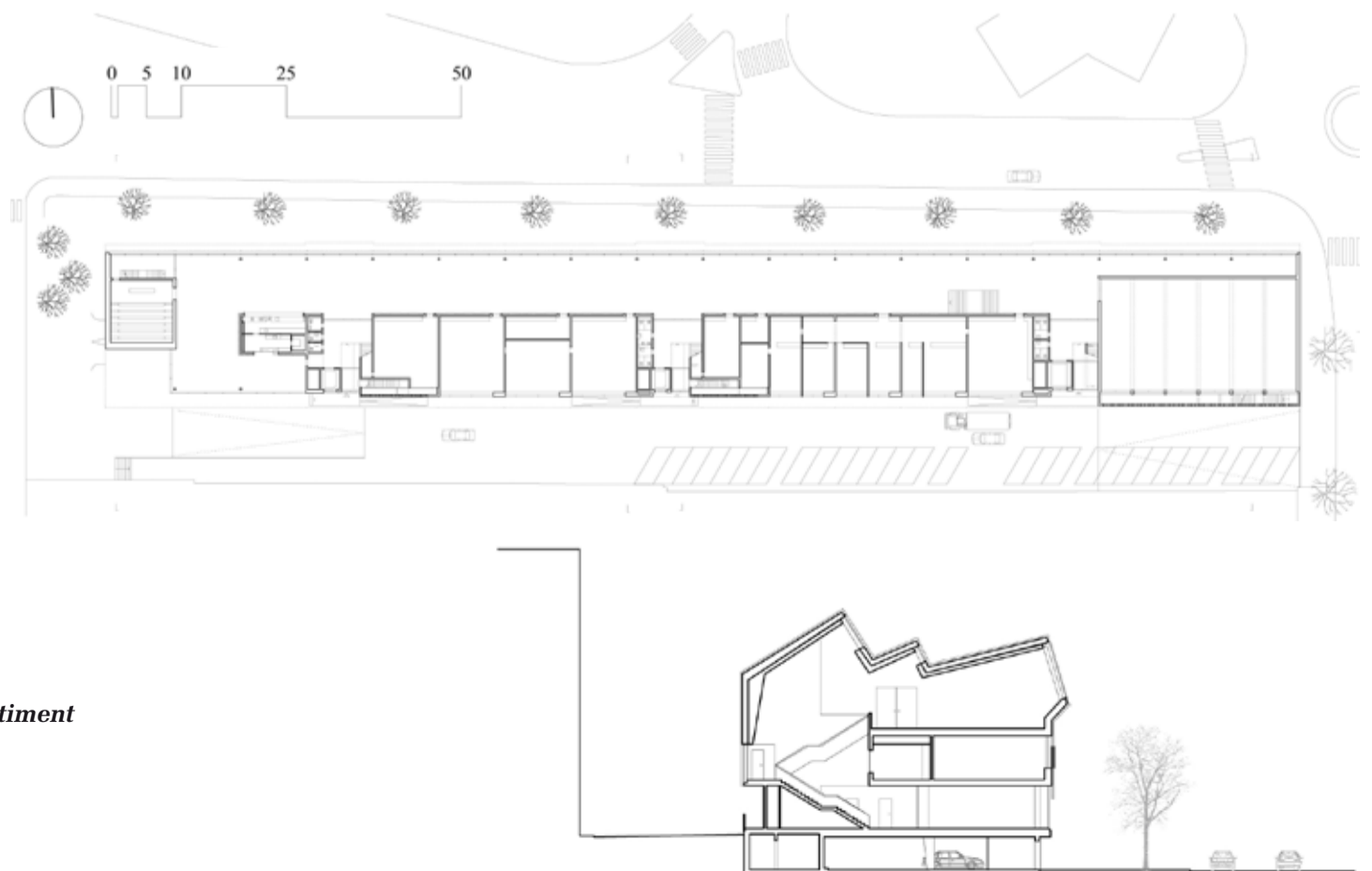
Eric Lanz, artiste, Düsseldorf, DE

### Entreprise générale

HRS Real Estate SA, Fribourg

Le Plateau de Pérolles est aujourd'hui encore caractérisé par la présence des premières constructions industrielles. Le bâtiment s'étend sur toute la longueur du périmètre et s'intègre ainsi dans la structure du quartier. Il présente par son échelle et son aspect sériel un caractère industriel. La section transversale du bâtiment, régulière sur toute sa longueur, confère à son volume la singularité d'un long profilé métallique. Le programme est organisé sur quatre niveaux: au niveau de la route se trouvent le parking pour voitures et vélos et à l'est, vers le rond-point, l'entrée princi-

pale au bâtiment. Le rez-de-chaussée, le « piano nobile », s'oriente vers la rue. Il constitue l'espace de distribution principal qui mène aux trois circulations verticales correspondant aux différentes sections de l'école. La salle de sport et l'auditoire sont situés aux extrémités du bâtiment. Au premier étage se trouvent tous les locaux de théorie ainsi que les bureaux collectifs et les bureaux des doyens. Tous les ateliers se trouvent au dernier étage et sont éclairés par une lumière zénithale du nord garantissant ainsi des conditions de lumière excellentes.



# LOGEMENTS ET CRÈCHE - RUE DU CENDRIER

Genève (GE)

Réalisation: 2009 / 2011

Maîtres d'ouvrage: Fondation Ville de Genève pour le Logement Social (logements) / Service d'Architecture Ville de Genève (crèche), Genève

Architectes: Sergison Bates Architects, Londres / Jean-Paul Jaccaud Architectes, Genève



Le projet effectue une intervention entre deux conditions urbaines différentes: le tissu urbain de la rue Rousseau et ses bâtiments significatifs (particulièrement l'école ménagère de Barras & Camoletti) et le Centre Mont-Blanc/Cendrier de Saugey. Ces deux constructions renouent des liens avec le nouveau bâtiment qui en absorbe plusieurs éléments spatiaux et volumétriques, tels que le socle et les formes facetées du bâtiment de Saugey ou la continuité sur rue et l'ordonnement tripartite de l'école ménagère. De cette manière, comme un puzzle constitué de différentes pièces soigneusement assemblées, un nou-

veau bâtiment émerge, spécifique à son contexte et néanmoins singulièrement universel dans son caractère. La façade décrit un assemblage tectonique complexe d'éléments finement empilés. L'emphase verticale renvoie à la fois aux façades homogènes du XVIII<sup>e</sup> siècle de la Rue Rousseau et aux proportions et rythmes des façades de Saugey. Le béton préfabriqué rappelle, par sa matérialité et sa légère divergence de tonalité, les assemblages de maçonnerie avoisinants. L'accès aux logements se fait par une porte cochère sur la rue Rousseau d'où s'ouvrent des coursives extérieures.



La construction d'un nouveau bâtiment dans un contexte urbain se doit de concilier la spécificité du lieu avec le concept architectural. Les auteurs du projet suivent consciemment cette voie et le projet introduit simplement une « nouvelle normalité » d'un fragment de ville. Cette intention se manifeste en définissant le volume construit comme un élément en continuité avec l'existant, dont il finit par faire partie, de manière à la fois sobre et sophistiquée, en privilégiant l'articulation d'un milieu urbain cohérent plutôt que la singularité de l'objet architectural. La composition raffinée de la façade exprime ainsi l'équilibre délicat entre la recherche d'un anonymat urbain, la manifestation du programme fonctionnel interne et une continuité avec les formes adjacentes à travers la recomposition des éléments constitutifs classiques des façades urbaines. Les éléments préfabriqués de la façade côté rue et leur articulation structurent un langage architectural précis qui définit la forme du volume. La distribution des espaces d'habitation et de la crèche apparaît simple et efficace, et la perception des pièces semble amplifiée par l'interaction visuelle permanente avec l'extérieur qu'offrent les surfaces vitrées de la façade.

**Fabrizio Barozzi**,  
membre du jury de la DRA3

Fabrizio Barozzi est architecte. Il dirige actuellement le bureau Barozzi Veiga avec Alberto Veiga à Barcelone. Il est également professeur de design et d'architecture à l'Université de Gironne.



**PROCÉDURE:**  
Concours

**PROGRAMME:**  
Habitation

**SPB utile:**  
3 476 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**  
10 600 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**  
Sergison Bates Architects, Londres  
**Collaborateurs:**  
Stephen Bates, Jonathan Sergison,  
Steffen Jurgensen

Jean-Paul Jaccaud Architectes, Genève  
**Collaborateurs:**  
Jean-Paul Jaccaud, Lionel Spicher,  
Silvia Palhao, Christophe Neyroud,  
Frederico Dos Santos

**MAÎTRES D'OUVRAGE:**  
Fondation Ville de Genève pour le  
Logement Social (logements), Genève

**Collaborateurs:**  
Roberto Broggin, Daniel Ferrier,  
Sylvain Lehmann, Miltos Thomaidis

Service d'Architecture Ville de  
Genève (crèche), Genève  
**Collaborateurs:**  
Isabelle Charollais,  
Nicolas Von Roth, Philippe Waller

**AUTRES INTERVENANTS:**  
**Ingénieurs Civils**  
Sancha SA, Yverdon-les-Bains  
**Ingénieur Chauffage/Ventilation**  
Raymond E. Moser SA, Onex  
**Ingénieur Sanitaire**  
Schumacher Ingénierie SA, Genève  
**Ingénieur Electricité**  
MAB Ingénierie SA, Morges  
**Géomètre**  
Ney et Hurni Géomètres Associés,  
Genève  
**Ingénieur Acousticien**  
Acouconsult Sàrl, Genève

# IMMEUBLE DE LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS

Genève (GE)

**Réalisation:** 2010 / 2011

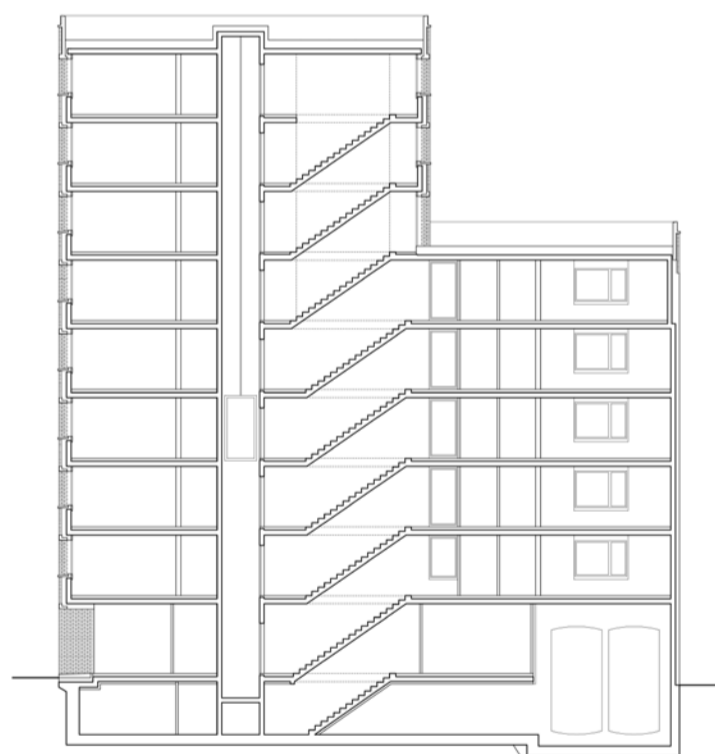
**Maître d'ouvrage:** La Cigüe, Coopérative de logements pour personnes en formation, Genève

**Architecte:** Charles Pictet Architecte, Genève

Créer un tissu urbain n'est pas une question de taille. Cette réalisation prouve en effet que la manière dont une intervention urbanistique, architectonique et programmatique ciblée sur un espace minimal peut mettre en valeur son contexte de manière considérable. Faisant le lien entre deux modèles urbanistiques différents – îlot et barres –, ce bâtiment parvient non seulement à clarifier l'îlot, mais aussi à compléter le contour de la place des Volontaires par un corps articulé. Le geste d'une hauteur de façade légèrement plus haute que les bâtiments avoisinants suffit à se mettre en relation avec les édifices imposants des Forces Motrices et du Théâtre de l'Usine. L'utilisation de la brique semble une évidence pour ce bâtiment et témoigne d'un traitement parfait dans le soin apporté aux détails. Sa façade confère au site un visage très urbain, pour ne pas dire un vague air de métropole du fait des graffitis, qui, depuis, y ont été apposés. Son aspect extérieur soigné contraste avec une mise en œuvre et des caractéristiques fonctionnelles très économes à l'intérieur. Cependant, si l'éventail des logements étudiants est visiblement optimisé sur des surfaces minimales, la vaste toiture-terrasse du sixième étage offre quant à elle un espace commun extérieur des plus séduisants. De manière générale, l'immeuble forme un cadre spartiate, mais sympathique, avec - comme le montre son fonctionnement - un véritable climat de vie d'étudiants.

**Jürg Degen,**  
membre du jury de la DRA3

Jürg Degen est architecte-urbaniste. Depuis 2004, il est responsable du Service du développement urbain et des plans d'aménagement, à l'Office de l'urbanisme du Canton de Bâle-Ville.



Le bâtiment remplit un espace étroit délaissé entre les constructions voisines d'un quartier industriel du XIX<sup>e</sup> siècle. Il complète la Place des Volontaires en construisant sa « quatrième façade ». Le projet s'est construit en dialogue avec le maître de l'ouvrage, une coopérative pour le logement étudiants et ses futurs utilisateurs. Plusieurs impératifs ont été respectés dont l'économie de moyens dictée par les contraintes du budget et l'obtention des labels Minergie Plus Eco. Dans le bâtiment, les colocations regroupent cinq à sept chambres autour d'un espace collectif partagé. Au sixième étage, une vaste terrasse partagée offre de belles échappées sur la ville et le Rhône.

## PROCÉDURE:

Concours

## PROGRAMME:

Habitation

## SPB utile:

2 042 m<sup>2</sup>

## Volume SIA (norme 416):

6 353 m<sup>3</sup>

## ARCHITECTE:

Charles Pictet Architecte, Genève

## Collaborateurs:

Charles Pictet,  
Michael Allimann,  
Renaud Pidoux

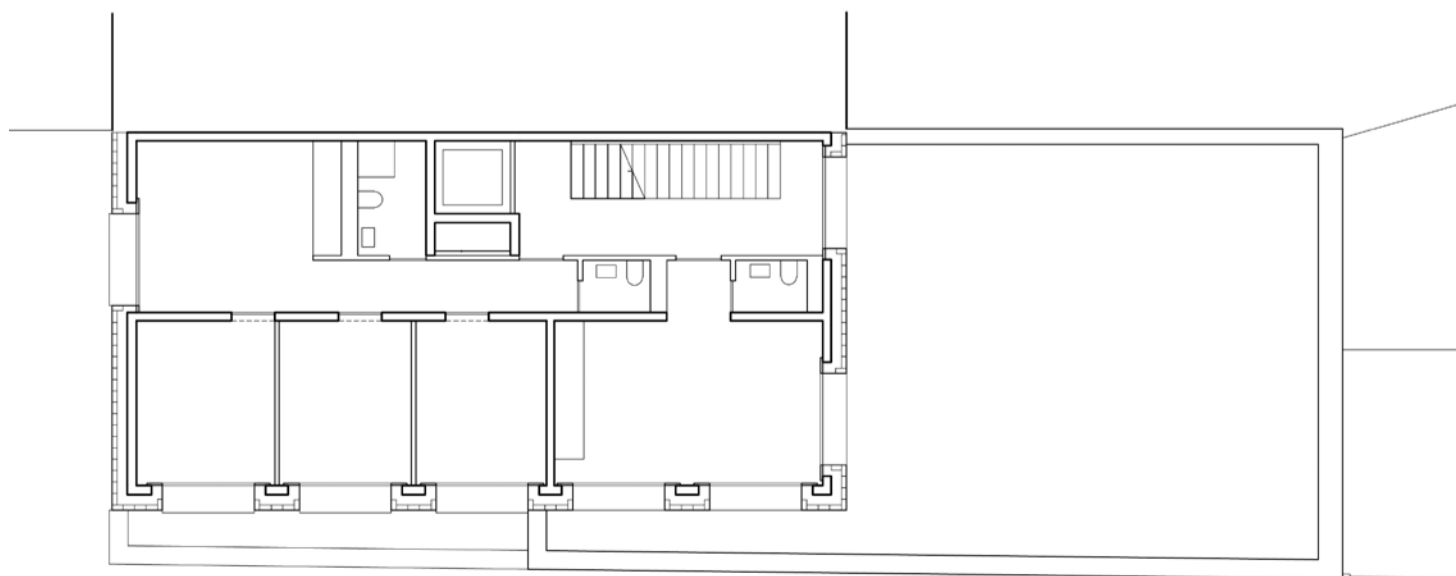
## MAÎTRE D'OUVRAGE:

La Cigüe, Coopérative de logements pour personnes en formation, Genève

## AUTRES INTERVENANTS:

**Ingénieurs civils**

Ott & Uldry, Genève



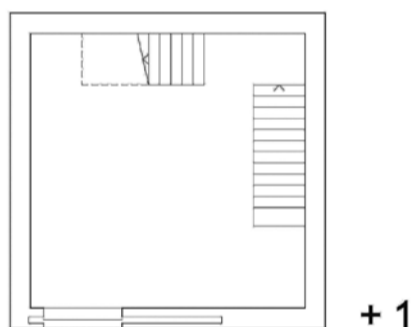
# PARC DU WINDIG

Fribourg (FR)

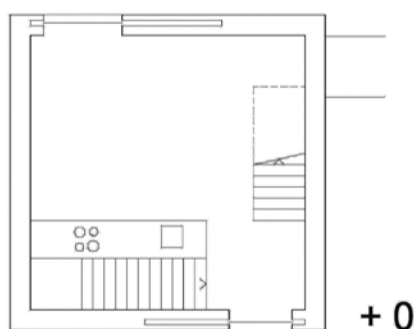
Réalisation: 2012

Maître d'ouvrage: Jean-Luc et Claire Humbert, Fribourg

Architectes: LVPH architectes, Fribourg/Pampigny



+ 1



+ 0

0 1 3 6

Pour financer l'entretien d'un parc privé de trente hectares situé à proximité de la ville de Fribourg, le projet enfouit cinq pavillons dans la végétation en les affectant à de la location. Conçus comme des volumes abstraits en bois, les constructions occupent une surface au sol de 5,50 mètres par 5,50 mètres (85 m<sup>2</sup> de surface habitable) et se développent sur quatre niveaux, sur 9 mètres de hauteur. Avec tout juste une douche, une cuisine et un poêle à bois, elles sont équipées de manière minimale et peuvent servir d'habitation, de bureau ou d'atelier. Le sous-sol comprend les installations sanitaires, le chauffage et les rangements. L'entrée au niveau du parc s'ouvre sur la cuisine. Les deux étages supérieurs d'une seule pièce de surface égale permettent à l'occupant d'emménager celles-ci selon son gré. Coulissant à l'intérieur, les fenêtres créent un rapport intense avec la végétation environnante et donne à ces structures verticales un caractère de pavillon d'été. En créant des séquences spatiales fortes avec un minimum de moyen, le projet privilégie la sensation architecturale et pose la question du confort et de la norme dans l'habitat contemporain.

Situé dans un contexte urbain à la périphérie de Fribourg, le Parc du Windig est occupé par une maison de maître de 1830 ainsi que d'un petit nombre de pavillons agricoles. L'idée de mettre à disposition des surfaces symboliques du parc pour cinq « tourelles », dont trois ont été réalisées en 2012, illustre l'aspect expérimental du projet. Leur subtil positionnement et la mise en place des pavillons s'ouvrant sur le parc en pente douce avec vue sur les bras de la Sarine et son panorama agricole laisse celui-ci intact dans sa splendeur naturelle. Les tourelles apparaissent comme des éléments mobiles et éphémères pouvant être disposés ou situés selon les besoins de leurs occupants. La sobriété des volumes, ainsi que leurs proportions, n'entrent pas en concurrence avec l'aménagement et la diversité du parc. Hormis le socle en béton, elles sont réalisées en bois de sapin massif laissé à son état naturel, la matérialisation extérieur/intérieur des tourelles s'identifie au contexte de type « pâturage/alpage » rencontré dans la région fribourgeoise. La simplicité des espaces intérieurs, leur proportion, ainsi que leur matérialité inspirent de l'émotion et de la poésie. Les ouvertures généreuses des grandes baies vitrées coulissantes s'ouvrant tout azimut sur le parc créent un rapport intérieur/extérieur de très haute qualité. L'aspect modeste de cette architecture évoque l'idée du pavillon – prototype tant en terme d'implantation, de matérialisation et d'aménagement intérieur. Elle convainc sur tous ses aspects et interroge la question du logement.

**Philippe Carrard,**  
membre du jury de la DRA3

Philippe Carrard est architecte et a été directeur du service des expositions à l'Institut d'Histoire et Théorie de l'Architecture (gta) du Département d'Architecture de l'ETHZ à Zurich, de 1986 jusqu'à son départ à la retraite, fin 2013.

## PROCÉDURE:

Mandat direct

## PROGRAMME:

Habitation

## SPB utile:

92 m<sup>2</sup>

## Volume SIA (norme 416):

360 m<sup>3</sup>

## ARCHITECTES:

LVPH architectes, Fribourg

## Collaborateurs:

Paul Humbert, Laurent Vuilleumier,  
Sébastien Christen

## MAÎTRES D'OUVRAGE:

Jean-Luc et Claire Humbert, Fribourg

## AUTRE INTERVENANT:

### Ingénieur civil

Peter Braun / Normal Office, Fribourg

# TRANSFORMATION ET AGRANDISSEMENT D'UNE MAISON

Troinex (GE)

**Réalisation:** 2011 / 2012

**Maître d'ouvrage:** Privé, Genève

**Architecte:** Charles Pictet Architecte, Genève

La transformation et l'agrandissement de cette vieille maison sur les rives de la Drize forment un exemple novateur pour le traitement et l'extension des structures anciennes. Le vieux et le neuf se complètent de manière finement différenciée tout en jouant d'égal à égal. Le plan à petites cellules de l'ancienne maison a été utilisé avec habileté pour les espaces privatifs. Lorsque son mauvais état ne permettait pas de garder la substance ancienne, des moyens ciblés ont, avec beaucoup de naturel, permis de créer une diversité d'un bel esthétisme spatial. En contraste avec la maçonnerie en pierres de taille de l'ancienne bâtisse, la nouvelle partie est, quant à elle, construite en bois. C'est là que l'on trouve en enfilade les espaces de cuisine, salle à manger et séjour, qui profitent d'une large ouverture sur le jardin où de vieux arbres déploient tout leur charme. Du côté de l'entrée, l'extension crée une cour tout aussi attrayante et avenante et dont les dimensions sont cohérentes et à la juste échelle. Le positionnement de l'agrandissement et l'aménagement architectural de ce dernier, ainsi que de la partie transformée témoignent d'une grande maîtrise et d'une grande finesse architecturales. Le nouvel ensemble ainsi créé est agréable et serein. Les qualités inhérentes au bâtiment ont été renforcées grâce à l'intervention – c'est du moins l'impression suscitée. Même si l'échelle est petite, ce projet représente une densification que l'on peut qualifier de réussite totale.

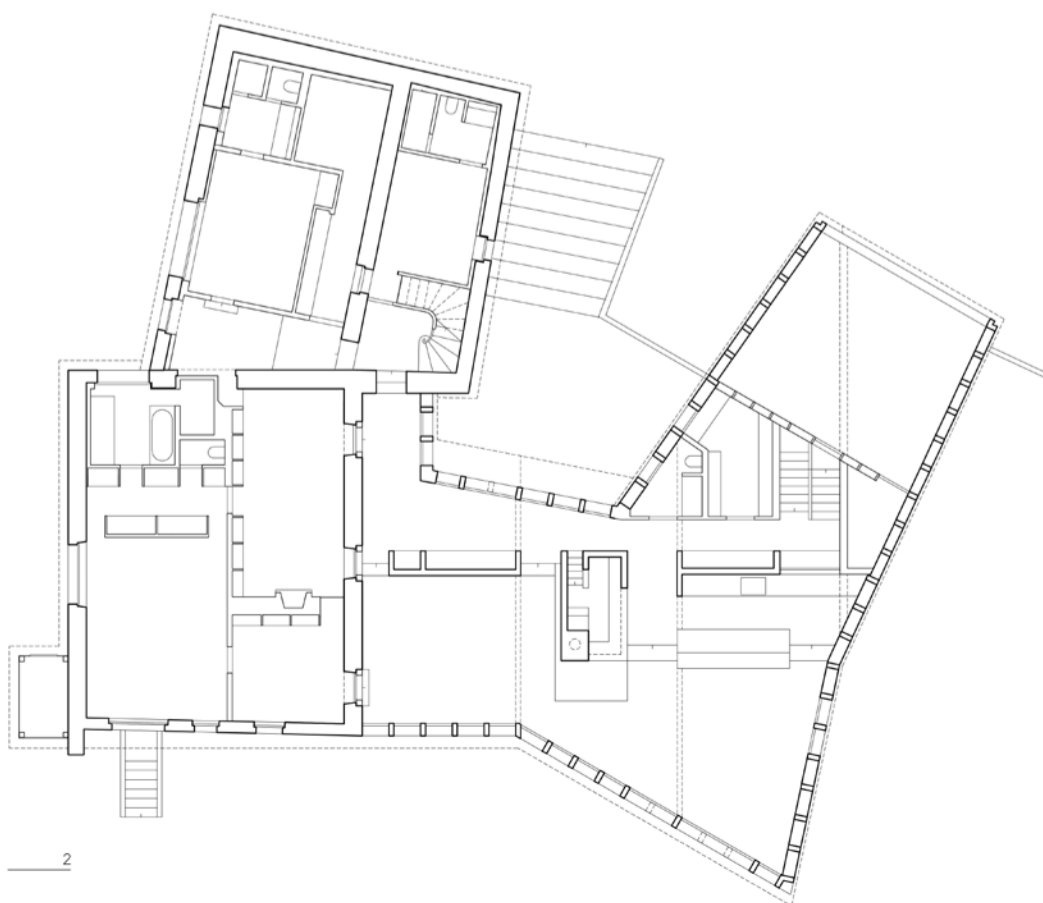
**Lisa Ehrensperger,**  
membre du jury de la DRA3

Lisa Ehrensperger est architecte. Depuis 1989, elle dirige son propre bureau à Zurich avec Roland Frei (Frei & Ehrensperger Architekten BSA).



La maison est située dans un vallon partiellement ombragé en bordure de la rivière la Drize. Sur la parcelle, une très ancienne maison était dans un état qui la condamnait à la démolition. En décidant de ne conserver que les structures saines et de remplacer les éléments manquants de façon simple et visible, le projet a acquis une complexité spatiale de façon naturelle. L'ancienne maison en maçonnerie de moellons contient les pièces privées (chambres, ...), le nouvel élargissement en colombages abrite les pièces de vie et le garage. Une

cour d'entrée plantée d'un arbre et agrémentée d'une fontaine donne accès à la maison. La présence de l'ancienne façade et des anciens matériaux de construction est perceptible de l'intérieur. Les détails de mise en œuvre sont adaptés aux parties anciennes et nouvelles et en accentuent le caractère de chacune. Dans l'ancienne partie, les pièces ont des dimensions domestiques, les planchers sont reconstruits avec des solives apparentes et des portes assemblées. Dans la partie nouvelle, les plafonds sont hauts et l'espace – ouvert – se perçoit d'un seul coup.



## PROCÉDURE:

Mandat direct

## PROGRAMME:

Habitation

## SPB utile:

410 m<sup>2</sup>

## Volume SIA (norme 416):

3 200 m<sup>3</sup>

## ARCHITECTE:

Charles Pictet Architecte, Genève

## Collaborateur:

Franklin Regad

## MAÎTRE D'OUVRAGE:

Privé, Genève

## AUTRE INTERVENANT:

### Ingénieur civil

Jean Regad,  
ingénieur civil EPFL, Genève

## MAISON AUX JEURS

Trient (VS)

**Réalisation:** 2012 / 2013

**Maître d'ouvrage:** Olivier et Céline Unternährer, Trient

**Architecte:** Lacroix Chessex, Genève



Le projet d'habitation aux Jeurs, petit hameau surplombant la route du Col de la Forclaz, est une réalisation qui interroge la forme et l'échelle des petites constructions traditionnelles avoisinantes. Le bâtiment s'inspire du passé et de la mémoire des lieux. A l'image des anciens raccards valaisans, il est composé d'un socle minéral sur lequel repose un volume de bois foncé, protégé du sol. Partant du constat qu'un grand volume unique aurait été hors échelle par rapport au contexte, l'agencement à 45 degrés de deux formes plus petites a permis de s'harmoniser à l'échelle des chalets du hameau. La perception de la maison change en fonction des angles de vue: depuis l'amont, on ne perçoit qu'une forme rappelant la silhouette des montagnes; depuis l'aval, on découvre deux volumes faisant référence à la forme archétypique des maisons dessinées par les enfants. Situé à la limite de la falaise, le projet joue subtilement avec la pente du terrain en se décollant du sol et en s'ouvrant sur la vallée.

**PROCÉDURE:**

Mandat direct

**PROGRAMME:**

Habitation

**SPB utile:**

208 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**

677 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**

Lacroix Chessex, Genève

**Collaborateurs:**

Hiéronyme Lacroix, Simon Chessex,  
Candela de la Macorra

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**

Olivier et Céline Unternährer, Trient

**AUTRE INTERVENANT:**

*Génie civil*

Kaelin & Rombolotto, Lausanne

## HABITATION ET RURAL À VILLAREPOS / FR

Villarepos (FR)

**Réalisation:** 2009 / 2010

**Maître d'ouvrage:** Famille Genilloud, Villarepos

**Architectes:** Aeby Aumann Emery architectes Sàrl, Fribourg



La construction du rural et de l'habitation s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle exploitation agricole. La disposition des deux volumes crée des relations visuelles et spatiales entre eux. L'utilisation du matériau en façades, des plaques de fibre ciment ondulées, est reprise pour les deux volumes. Cette utilisation d'un matériau brut, économique et bien adapté au monde rural s'est imposé comme un élément de base commun aux deux bâtiments. L'habitation s'organise sur une plate-forme légèrement surélevée par rapport au terrain, en pente douce. Ceci permet d'y organiser aussi bien les espaces intérieurs qu'extérieurs. Par ce dispositif, aucun aménagement extérieur n'est nécessaire, les terrasses étant comprises dans la surface de la plate-forme. Le champ environnant vient ainsi s'arrêter au pied de la façade. Côté nord, deux blocs contenant les chambres et les locaux de services définissent l'entrée et les espaces de jour. Côté sud, le séjour et la zone cuisine-repas s'ouvrent largement sur les terrasses et la vue, par un jeu de transparences qui offrent de multiples points de vues.

**PROCÉDURE:**

Mandat direct

**PROGRAMME:**

Industrie et artisanat

**SPB utile:**

572 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**

3'575 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**

Aeby Aumann Emery  
architectes Sàrl, Fribourg

**Collaborateurs:**

Emile Aeby,  
Patrick Aumann,  
Stéphane Emery

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**

Famille Genilloud, Villarepos

**AUTRE INTERVENANT:**

*Ingénieur civil*

3C Sàrl, Domdidier

# UEFA – BÂTIMENT ADMINISTRATIF « BOIS-BOUGY »

Nyon (VD)

**Réalisation:** 2010 / 2012

**Maître d'ouvrage:** UEFA, Nyon

**Architectes:** Bassicarella architectes SA, Genève



Après l'édifice circulaire de la Clairière, le bâtiment Bois-Bougy est la deuxième étape de l'extension du site de l'UEFA à Nyon. Un espace extérieur rythmé par des patios et reliant les deux extrémités du bâtiment offre une compréhension du bâtiment. En effet, tout en conservant un caractère décidément urbain, par ce dispositif, le bâtiment laisse pénétrer l'extérieur à l'intérieur. Le plan de la nouvelle construction oriente l'ensemble des espaces de travail vers le parc. Le principe constructif général exploite les caractéristiques statiques et expressives du béton. Il n'existe pas de façade privilégiée. Les grands avant-toits ont une épaisseur importante, permettant d'intégrer les installations techniques, mais aussi de contrôler la pénétration de la lumière naturelle. La matérialité du bâtiment et la réduction de l'usage des matériaux correspondent à des valeurs en relation au développement durable et au label Minergie Eco.

**PROCÉDURE:**  
Concours sur invitation

**PROGRAMME:**  
Commerces et administration

**SPB utile:**  
4 000 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**  
32 000 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**  
Bassicarella architectes SA, Genève

**Collaborateurs:**  
Andrea Bassi, Roberto Carella,  
Stefano Marelllo, Cecilia Angeloz,  
Michele Di Matteo, Claire Dereuder,  
Bastien Rouillet, Marius Wieland

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
UEFA, Nyon

**AUTRES INTERVENANTS:**  
**Génie civil**  
Ingeni SA, Carouge  
**Chauffage, ventilation et climatisation**  
CSD Ingénieurs SA,  
Carouge  
**Electricité**  
Enerpeak Salzmann AG,  
Nyon  
**Sanitaire**  
Schumacher Ingénierie SA,  
Genève  
**Façades**  
Emmer Pfenninger AG,  
Münchenstein  
**Géotechnique**  
De Cérenville Géotechnique,  
Ecublens  
**Représentant du maître de l'ouvrage**  
Botta Management AG,  
Baar  
**Direction de travaux**  
Implenia SA - Entreprise Générale,  
Onex

## MAISON D'HABITATION AU GRAND PRÉ 22

Fribourg (FR)

**Réalisation:** 2012 / 2013

**Maître d'ouvrage:** Privé, Fribourg

**Architectes:** 0815 architectes, Fribourg

**PROCÉDURE:**  
Mandat direct

**PROGRAMME:**  
Habitation

**SPB utile:**  
701 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**  
2 940 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**  
0815 architectes,  
Fribourg

**Collaborateur:**  
Cyrill Haymoz

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
Privé, Fribourg

**AUTRE INTERVENANT:**  
**Génie civil**  
Jean-François Dewarrat,  
Marly



Le terrain concerné était l'un des derniers libres en ville de Fribourg. Le quartier de la Vignettaz est destiné à l'habitation, il se trouve proche de la gare et propose un contexte favorable pour des familles. On y trouve des magasins, des écoles, les transports publics et beaucoup d'espaces pour jouer. De magnifiques arbres encadrent la maison d'habitation de quatre étages, avec un appartement de six pièces et demie par étage, en PPE. Les plans sont organisés pour des familles avec des enfants, des familles qui ont décidé d'habiter en ville. La disposition du plan autour d'une cour permet de répartir l'appartement en deux, avec la possibilité de choisir le nombre et la taille des pièces. L'expression architecturale compose avec le règlement de construction, qui prévoit trois étages et un appartement en attique (ou dans des combles). Pour une construction efficace, les quatre étages adoptent le même plan; le dernier étage suit les règles pour une toiture mansardée, la structure extérieure des autres étages répète cette forme; le tout entre en jeu avec les arbres environnants.



## VILLA URBAINE, BEAUMONT

Lausanne (VD)

**Réalisation:** 2009 / 2011

**Maître d'ouvrage:** Privé, Lausanne

**Architectes:** 2b architectes, Lausanne



Volume massif percé de fenêtres, la villa urbaine s'insère dans la campagne de Beaumont en réinterprétant le caractère de la villa XIX<sup>e</sup> par une façade minérale en béton reprenant la tonalité de la végétation présente. Réunis dans une forme compacte percée en son centre, les quatre logements imbriqués se développent autour d'une cour faisant entrer la lumière au cœur du volume. Mettant en œuvre pour chaque logement un traitement différent de la surface du béton, le bâtiment rend lisible en façade l'imbrication typologique qui le compose. Offrant une spatialité innovante et un caractère singulier, les quatre typologies possèdent les qualités archétypiques de quatre maisons individuelles avec chaque fois : un accès indépendant, une connexion directe entre logement et garage, l'accès de plain-pied à un jardin privatif, et des typologies se développant sur l'entier de la hauteur du bâtiment au bénéfice de toutes les orientations. Ce principe typologique proposant quatre maisons en une permet d'associer les qualités de l'habitat individuel et collectif, en offrant une réponse novatrice et raisonnée à la question de la densification urbaine, tout en valorisant l'idée d'habiter ensemble.

**PROCÉDURE:**  
Mandat direct

**PROGRAMME:**  
Habitation

**SPB utile :**  
932 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**  
4 150 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**  
2b architectes,  
Lausanne

**Collaborateurs:**  
Philippe Béboux,  
Stéphanie Bender,  
Tiago Borges,  
Gudrun Warnking

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
Privé, Lausanne

**AUTRES INTERVENANTS:**  
**Génie civil**  
INGPHI,  
Lausanne

**Maître d'ouvrage**  
Privé,  
Lausanne

**Ingénieur thermique**  
Sorane,  
Ecublens

**Ingénieur acoustique**  
Bernard Braune,  
Binz

**Architecte paysagiste**  
Cécile Albana Passet, Lausanne

**Artiste**  
Christian Robert-Tissot, Genève

## LE PONT NOIR SUR LE GRAND CANAL

Chessel (VD)

**Réalisation:** 2009 / 2012

**Maître d'ouvrage:** Etat de Vaud / Service des Routes, Lausanne

**Architectes:** fastt architectes associés, Lausanne



Le pont est quasiment imperceptible, une sensation encore accentuée par le fait que ses accès ne sont que peu marqués par des changements de pente. Associée aux revêtements bitumineux, la coloration en noir du béton est particulièrement heureuse, puisque cette unité de couleur contribue à masquer les différences fonctionnelles entre divers éléments qui n'ont fondamentalement aucune raison

d'être séparés: il y a là une entité à même de garantir à la fois le franchissement d'un cours d'eau, la protection antibruit, le revêtement de la chaussée, ... D'un autre côté, par sa teinte et ses lignes directes qui vont au-delà des limites effectives du pont, cet ensemble affirme et assume pleinement son rôle de voie de circulation. Une affirmation que l'on retrouve de façon encore plus spectaculaire

lorsqu'on observe l'ouvrage depuis l'extérieur: le pont jaillit littéralement d'un côté ou de l'autre, créant un trait d'union direct et franc entre les deux bosquets d'arbres situés de part et d'autre du grand canal. Un jaillissement qu'on associe facilement à la célérité du trafic routier dans un ouvrage dont l'aspect extérieur est tout de fluidité et de spontanéité.

Texte: Jacques Perret

**PROCÉDURE:**  
Concours

**PROGRAMME:**  
Ouvrages d'art

**SPB utile :**  
1 560 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**  
3 700 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**  
fastt architectes associés,  
Lausanne

**Collaborateurs:**  
Antonino Tramparulo, Maurizio  
Tempesta,  
Julien Fornet

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
Etat de Vaud / Service des Routes,  
Lausanne

**Collaborateurs:**  
Alfredo Pedretti,  
François Petriccioli

**AUTRE INTERVENANT:**  
**Génie civil**  
Conus & Bignens SA, Lausanne

# ESPACES D'ACCUEIL ET EXTENSION DE L'HERBIER, CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE

Chambésy-Genève (GE)

**Réalisation:** 2010 / 2012

**Maître d'ouvrage:** Ville de Genève - Direction du patrimoine bâti - Service d'architecture, Genève

**Architectes:** Bassicarella architectes SA, Genève



L'extension de l'herbier et les espaces d'accueil du jardin botanique s'inscrivent dans la topographie naturelle du parc du Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, en composant avec la végétation existante et les réseaux de chemins piétonniers présents sur le site. Le projet s'articule sur deux pôles, l'un souterrain (l'extension de l'herbier) et l'autre hors-sol (les pavillons). L'extension de l'herbier se fait de façon souterraine en connexion directe avec la collection existante et les pavillons. Elle contient une des plus grandes collections au monde avec près de six millions d'échantillons, et se présente sous la forme d'un abri de biens culturels enterré. Il détient et protège une réserve de connaissances inestimables et irremplaçables. Un espace de consultation dédié aux scientifiques est en relation avec les visiteurs du parc. Les trois pavillons (restaurant, boutique et pavillon technique), dont leur apparence rappelle la géologie du sol, émergent sous forme de monolithes. Les matériaux dont ils sont composés (murs et dallage en béton armé, charpente et menuiseries en mélèze) reprennent, par leur mise en œuvre, la simplicité des formes exprimées.

**PROCÉDURE:**  
Concours

**PROGRAMME:**  
Equipements publics

**SPB utile:**  
2 284 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**  
8 460 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES:**  
Bassicarella architectes SA, Genève

**Collaborateurs:**

Andrea Bassi,  
Roberto Carella,  
Stéphane De Bortoli,  
Julien Kurzo,  
Olivier Laeuchli

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
Ville de Genève -  
Direction du patrimoine bâti  
Service d'architecture, Genève

**AUTRES INTERVENANTS:**

**Génie civil**

Fiechter Ingénierie SA, Chêne-Bourg

**Chauffage-ventilation**

Putallaz ingénieurs-conseils Sàrl,  
Genève

**Electricité**

Scherler ingénieurs-conseils SA,  
Genève

**Sanitaire**

Pierre Buclin ingénieurs-conseils SA,  
Petit-Lancy

**Acoustique**

AcouConsult Sàrl,  
Genève

**Géotechnique**

Geolab François Perrin SA,  
Chêne-Bourg

**Géomètre**

HKD Géomatique SA, Onex

**Conception béton**

Prelco SA / Pro Béton SA,  
Satigny / Vernier

**Béton armé - Maçonnerie**

Dunoyer Construction SA,  
Plan-les-Ouates

## IMMEUBLE DE LOGEMENTS À NYON

Nyon (VD)

**Réalisation:** 2011 / 2012

**Maître d'ouvrage:** Privé, Nyon

**Architecte:** Charles Pictet Architecte, Genève



Le projet d'immeuble d'habitation se situe à Nyon, au chemin de Chantemerle dans un quartier mixte, où se mélange habitations, bureaux et artisanat. La parcelle profite d'une large vue sur le cordon boisé de l'Asse et offre une ouverture visuelle du Jura aux Alpes. La parcelle, avec sa forte déclivité et les contraintes du règlement de zone, est utilisée de façon

optimale. L'immeuble est dans la pente du terrain, accessible depuis le niveau du chemin de Chantemerle. Sur ce niveau se trouve la cour d'entrée surplombant la rampe d'accès au garage souterrain. Les appartements possèdent un large dégagement sur le Jura, le Salève ou les Alpes. Des bandeaux vitrés sur toute la périphérie donnent la continuité de l'espace, de l'intérieur vers l'extérieur, accentué par des vitrages

se développant sur toute la hauteur et donnant sur une généreuse loggia. Les pièces de jours s'articulent le long de la façade vitrée et sont ouvertes jusqu'à la cuisine. Les pièces de nuit sont séparées du salon par un hall distinct donnant sur les salles de bains. L'immeuble est conçu comme une maison d'habitation qui allie les qualités de vie dans la verdure et celle de l'organisation d'une maison familiale.

**PROCÉDURE:**  
Mandat direct

**PROGRAMME:**  
Habitation

**SPB utile:**  
2 180 m<sup>2</sup>

**Volume SIA (norme 416):**  
6 780 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTE:**  
Charles Pictet Architecte, Genève

**Collaborateur:**  
Philippe Le Roy

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
Privé, Nyon

**AUTRE INTERVENANT:**  
**Génie civil**  
Guscetti & Tournier, Genève

## FERME BRUTTIN

Le Mouret (FR)

**Réalisation :** 2012 / 2013

**Maître d'ouvrage :** Thierry Bruttin, Fribourg

**Architectes :** LVPH architectes, Fribourg/Pampigny



Avec une série d'interventions limitées à leur strict minimum, le projet transforme une ferme délabrée de 1740 pour rendre ses espaces habitables tout en maintenant intégralement tous les éléments particuliers de cette architecture rurale exceptionnelle. Glissés de plancher à plancher en retrait des façades, des pans de verres isolants forment un espace interstitiel tempéré utilisable comme balcon. Dans la grange

arrière, le projet maintient ce principe de façade en créant deux appartements en duplex qui s'orientent sur des grands espaces semi-intérieurs faisant office de terrasse privée. L'escalier, la technique et les salles d'eau des trois habitations sont confinées dans une épaisseur unique le long du mur coupe-feu existant, permettant d'éviter toute intervention lourde dans la partie originale habitable.



**PROCÉDURE :**  
Mandat direct

**PROGRAMME :**  
Habitation

**SPB utile :**  
455 m<sup>2</sup>  
**Volume SIA (norme 416) :**  
2 226 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTES :**  
LVPH architectes,  
Fribourg/Pampigny

**Collaborateur :**  
Sartori Valerio

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
Thierry Bruttin, Fribourg

**AUTRE INTERVENANT :**  
**Structure + thermique**  
Peter Braun, Fribourg

## MAISON À ANIÈRES

Anières (GE)

**Réalisation :** 2010 / 2011

**Maître d'ouvrage :** Privé, Genève

**Architecte :** Charles Pictet Architecte, Genève

La maison est construite sur un terrain en forte déclivité. Une série de murs perpendiculaires à la pente structurent le plan. Entre les murs en briques, les plateaux sont construits sur un solivage apparent en bois brut de sciage. Des chaînages en béton isolant relient les murs aux bandeaux de façades. Tous les matériaux et leurs assemblages sont lisibles. Le plan, traditionnel, distribue les pièces de réception au niveau de l'entrée et les chambres à l'étage au moyen d'un grand escalier. Un escalier secondaire met en relation la chambre principale avec le rez-de-chaussée et les pièces de service au sous-sol. Cette liaison met aussi en relation la salle à manger avec la cave à vin et la terrasse en toiture. Les aménagements extérieurs se répartissent sur différents niveaux et offrent des jardins intimes avec des expositions différentes à la course du soleil. En aval, vers le nord-ouest, la maison surplombe le terrain et offre des vues lointaines vers le lac.



**PROCÉDURE :**  
Mandat direct

**PROGRAMME :**  
Habitation

**SPB utile :**  
720 m<sup>2</sup>  
**Volume SIA (norme 416) :**  
3 186 m<sup>3</sup>

**ARCHITECTE :**  
Charles Pictet Architecte, Genève

**Collaborateurs :**  
Rui Fertuzinhos,  
Renaud Pidoux

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
Privé, Genève

**AUTRE INTERVENANT :**  
**Génie civil**  
Ingeni SA, Genève

## BERNE

**Immeubles de logements Neuenburgstrasse 138 et 140a****Bienne**  
**Bauzeit Architekten GmbH**

Les bâtiments font partie du projet lauréat du concours d'architecture pour l'aménagement de la zone de rive située à l'entrée de la ville de Bienne (secteur «Beau Rivage»). Chacune des quatre unités d'habitation que compte chaque bâtiment a une organisation individualisée, qui se traduit en façades par la disposition variable des ouvertures et des balcons.

**Lotissement et port de plaisance «Beau-Rivage»****Bienne**  
**Bauzeit Architekten GmbH**

Les trois nouveaux bâtiments de la Société Beau Rivage établissent une continuité urbaine en s'inscrivant dans la rangée perméable de bâtiments d'habitation le long de la route au bord du lac. Exploitant les valeurs du site, les bâtiments sont conçus de manière à offrir le maximum de qualité de vie : toutes les chambres sont ainsi par exemple orientées vers le lac.

**Nouveau bâtiment administratif et de production, Sputnik Engineering AG Parc de la Suze SEI, Bienne**

**Kistler Vogt Architectes dipl. EPF/FAS/SIA**  
Avec ses loggias en porte-à-faux et sa forme sculpturale soulignée par une matérialisation en béton armé, le nouveau bâtiment du parc de la Suze impose sa silhouette emblématique. Haut de huit étages, il occupe l'angle nord-est du quartier et définit une nouvelle place sur la rue du Jura. A l'intérieur, trois appartements par étage sont disposés radialement autour de la cage d'escalier.

**Transformation/Rénovation immeuble Chemin Albert-Anker 11****Bienne**  
**Bartbuchhofer Architekten AG**

Il s'agit d'un immeuble des années 1960, rénové de manière durable : conservation de la structure existante, technique et installations aux standards actuels, enveloppe performante. La structure du bâtiment a été optimisée, les typologies des logements adaptées aux goûts contemporains. Les volumes intérieurs sont fluides et généreux. Les espaces extérieurs s'ouvrent sur un parc arborisé. Bâtiment expressif au sein d'un quartier calme et central.

## FRIBOURG

**Agrandissement et transformation de l'école d'Estavannens**

**Estavannens**  
**RBCH Architectes**  
L'emplacement singulier de l'école d'Estavannens d'origine lui confère un caractère unique. Construite en 1909 au milieu des prés et de style régionaliste, elle constitue encore aujourd'hui la principale articulation entre les deux noyaux historiques du village.

**Banque Raiffeisen Sarine Ouest Belfaux**

**Deillon Delley Architectes SA**  
Axées sur le label Minergie-Eco et le développement durable, les intentions du maître d'ouvrage étaient très précises : créer un bâtiment qui reflète la nouvelle identité de la banque et qui, au niveau de son organisation, devait prévoir une certaine flexibilité.

**Bureaux d'architecture de Vitelli Architectes Sàrl**

**Attalens**  
**Vitelli Architectes Sàrl**  
Lorsqu'un architecte construit pour lui-même, cela devient une addiction et tous les détails deviennent «millimétriques», au désespoir des artisans, mais avec un résultat où la qualité de vie et l'intégration du bâtiment au contexte en ressortent gagnantes.

**Centre culturel et sportif des communes de Courtepin et Wallenried**

**Courtepin**  
**Marc Zamparo Architectes, en collaboration avec Juan-Carlos Millan**  
Fruit d'un important travail d'optimisation des coûts affichant un prix au m<sup>3</sup> de CHF 370.-, le bâtiment transgresse cette dernière contrainte pour se dévoiler sous ses plus beaux atours et revendre l'énergie excédentaire qu'il produit sur le réseau.

**Commanderie St-Jean Fribourg**

**Andrey, Schenker, Sottaz SA**  
Ancienne Commanderie de St-Jean, restaurée et transformée pour le Service des biens culturels du Canton. L'intervention consiste à rechercher de la cohérence entre les éléments historiques disparates allant du XXIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles. L'éclairage par Led et fluo seamless, ainsi qu'un choix approprié des matériaux de sol conduisent le visiteur dans la bibliothèque dont l'ambiance contemporaine est le point d'orgue.

**Construction d'un pavillon scolaire Courtepin**

**d4 atelier d'architecture**  
Echelonnés dans la pente, les pavillons de l'école de Courtepin fragmentent l'espace extérieur en cours d'accès individuelles. Le projet offre un «centre de gravité» à l'école. L'objet sculptural placé avec précision vient mettre en scène les lieux d'interaction, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

**Ecole de la Heitera Fribourg**

**MASKIN**  
Proposer une architecture au service d'un enseignement nouveau, tel est l'idéal de cette nouvelle école enfantine. Relié au bâti existant, posé dans un écrin de verdure, le bâtiment s'inspire de son environnement. Le plan est innovant. Il organise les classes autour d'un foyer commun, spacieux et appropriable. Une grande modularité permet des possibilités d'utilisation innombrables.

**Ecole de Marsens «Et au milieu coule une rivière» Marsens**

**Rapin Saiz Architectes**  
La nouvelle école met en relation les anciennes constructions villageoises et dessine clairement les nouveaux espaces publics. Ses façades, composées d'un socle en béton gratté, de briques crépies et d'encadrements de fenêtres qui rappellent ceux en moellons, utilisent les techniques et matériaux traditionnels propres aux bâtiments ruraux.

**Ecole de Pérolles Fribourg**

**Mazzapokora GmbH**  
**Mullerarchitecte Sàrl (direction des travaux)**  
Deux pavillons complètent l'ensemble scolaire d'origine et redéfinissent les espaces de récréation avec deux places différentes. Un langage architectural inspiré de la structure contribue à l'expression des nouvelles entités. Les six salles de classes primaires et enfantines sont à la fois encadrées par un squelette protecteur et en contact direct avec leur environnement immédiat.

**Ecole des Métiers Fribourg**

**Graber Pulver Architekten AG**  
Le bâtiment, long de 170 mètres, accueille une école pour les métiers liés aux techniques industrielles. Le programme est organisé sur quatre niveaux. Les ateliers se trouvent au dernier étage et profitent de conditions de lumière excellentes. La construction et la matérialisation attribuent au bâtiment un caractère industriel. La toiture et les façades sont habillées par une peau en métal et en verre.

**Extension du Centre professionnel cantonal Fribourg**

**Butikofer de Oliveira Vernay sàrl**  
**Tekhne SA (gestion et direction des travaux)**  
**Atelier Coplan (direction des travaux salle de gym)**  
Conçu comme un nouveau centre, le bâtiment scolaire relie et rassemble les bâtiments voisins. Par sa forme, il compose avec la complexité du site, tout en dégagant la vue sur la cathédrale depuis la nouvelle esplanade. Les façades sont composées de verres aux propriétés différentes, favorisant le gain solaire passif. Les aménagements extérieurs unifient l'ensemble du site en lien avec la ville.

**Extension du centre scolaire de La Tour-de-Trême**

**La Tour-de-Trême**  
**FournierMaccagnan architectes**  
Par sa volumétrie basse et découpée, ses façades abstraites composées de brises-soleil en acier réagissant selon leur orientation, la nouvelle école prend place dans l'ancien jardin et s'insère discrètement dans le tissu hétérogène du lieu, laissant une présence dominante aux bâtiments historiques de l'église et de l'école.

**Ferme Bruttin Le Mouret**

**LVPH architectes**  
Des pans de verres isolants sont glissés dans des planchers existants, des espaces interstitiels non chauffés sont ainsi créés et établissent le rapport entre l'intérieur et l'extérieur. Une maison, deux appartements en duplex et une écurie pour six chevaux sont installés dans cette ferme de 1740.

**Foyer pour jeunes filles Courtaman**

**Viridis architecture Sàrl**  
Conçu comme une maison d'habitation à l'atmosphère apaisante, le foyer pour jeunes filles est un volume posé dans la pente naturelle du terrain. Sa façade reflète la variété et la richesse de l'organisation spatiale intérieure au travers d'un étonnant jeu d'ouvertures, affleurées ou en retrait, et dont les dimensions varient selon l'espace intérieur et l'orientation.

**Habitation et rural Villarepos**

**Aeby Aumann Emery architectes Sàrl**  
Cette exploitation agricole située au milieu des champs interroge la question de l'expression d'une ferme au XXI<sup>e</sup> siècle. L'habitation, qui s'appuie sur six lames en béton, semble flotter sur les champs. Une typologie sur un niveau, exempte d'aménagements extérieurs et évitant de rompre avec les limites spatiales naturelles, respecte un environnement fragile et précieux.

**Installation du Tribunal cantonal unifié dans l'ancien prieuré aux Augustins**

**Fribourg**  
**Kaden Architekten**  
Les travaux ont consisté à réparer les structures préexistantes par des interventions en béton puis à rendre la distribution efficace en prolongeant les cages des escaliers et en creusant un ascenseur dans le rocher. Une typologie d'origine a été rétablie pour réceptionner les locaux du tribunal cantonal unifié. Un escalier en béton gris vert mène à l'entrée principale du bâtiment, tout en suivant la forme du terrain.

**Maison d'habitation au Grand Pré 22**

**Fribourg**  
**0815 architectes**  
Cette maison d'habitation, contenant quatre appartements de 5.5 et 6.5 pièces, se trouve dans un quartier calme à proximité de la gare de Fribourg. Chaque appartement occupe un étage, est organisé autour d'une cour centrale et bénéficie de vastes balcons disposés aux angles du bâtiment. Les plans - flexibles - permettent de subdiviser l'appartement selon les exigences futures.

**Maison d'habitation au Grand Pré 6**

**Fribourg**  
**0815 architectes**  
Ce petit immeuble contient des appartements spacieux avec une hauteur de plafond plus haute qu'habituellement. Deux marches entre le salon et la cuisine offrent des jeux de volumes, tandis que des terrasses généreuses et un hêtre pourpre garantissent une certaine qualité de vie.

**Maison Oulhouchem à Sugiez**

**Sugiez**  
**0815 architectes**  
Habiter un logement de luxe sans dépenser trop, telle serait la devise de cette petite maison. Avec une situation exceptionnelle, elle offre une vue imprenable sur le Mont Vully et le coucher de soleil. Les espaces en enfilades offrent des impressions spatiales différentes à chaque pièce.

**Nouvelle école de la Condémine**

**Bulle**  
**Marc Zamparo Architectes**  
Constituées d'éléments préfabriqués de grandes dimensions en béton sablé, les façades vibrent au rythme de la course du soleil. Le projet se caractérise également par une enveloppe sans protection solaire mobile, ainsi qu'une ventilation naturelle sans réseau de distribution.

















PARTENAIRE MÉDIA

**LE TEMPS**  
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

PARTENAIRES PRINCIPAUX

**c' r' b'**


 **ZUMTOBEL**

PARTENAIRES

 **ECA**  
Incendie et éléments naturels

 **ECAB  
KGV**

**E C A • J U R A**  
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE  
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION

[www.ecap-ne.ch](http://www.ecap-ne.ch)  
  
Neuchâtel  
Etablissement cantonal  
d'assurance et de prévention

SPONSORS PRINCIPAUX

ABVENT SA

Ascenseurs Schindler SA

Mémoire vive SA

Roth échafaudages SA

Scenicview  
photo panoramique et d'architecture

societe-ecran media

Stämpfli SA

SPONSORS

Caisse de Prévoyance des  
Associations Techniques (cpat)

Elément SA Suisse

Ernst Schweizer AG, Hedingen

Eternit (Suisse) SA

FOAMGLAS®

Geneux Dancet SA

Lista Office Fribourg SA

PanoramAH!

Sarina cuisines SA

PARTENAIRES EXPOSITION

  
CENTRE D'ART DE FRIBOURG  
KUNSTHALLE FREIBURG

forum d'architectures, lausanne

  
MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
GENÈVE

EXPOSITION ITINÉRANTE EN SUISSE ET EN EUROPE.

EXPOSITION INAUGURALE, FRI ART, CENTRE D'ART DE FRIBOURG, 18.09.2014 - 12.10.2014, [WWW.FRI-ART.CH](http://WWW.FRI-ART.CH)

CONSULTEZ TOUTES LES DATES ET ÉVÉNEMENTS SUR NOTRE SITE INTERNET, [WWW.DRA3.CH](http://WWW.DRA3.CH)